

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 9

MONTRÉAL, LE JEUDI 13 JANVIER 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

L'engrenage raison-passion

Louis-Gilles Francoeur

Quand on passe la porte du Salon de l'auto 94, on ne pénètre pas seulement dans une super-banque de renseignements sur l'automobile d'aujourd'hui, dans une sorte de filière de taille olympique, qui contient la plupart des modèles offerts sur le marché: on pénètre d'abord dans un espace-temps où la récession semble avoir disparu, où la surcapacité de production mondiale de 12 millions de voitures par année n'existe plus, où toute considération sur le prix de l'essence, la pollution et les coûts d'entretien deviennent des sujets casse-pied.

À l'échelle mondiale, le parc automobile augmente sans cesse même si le nombre de voitures construites chaque année diminue avec constance, tellement les comportements des consommateurs et leur capacité de payer n'ont pas suivi les prévisions optimistes des manufacturiers. Récession aidant, l'âge moyen des véhicules augmente au point de dépasser les huit ans en Amérique, ce qui fait vibrer les bureaux présidentiels comme de vieilles brimbalas sur une laveuse bien sèche.

Pourtant, au lieu d'amorcer une nouvelle remise en question, l'industrie réédite le scénario des années 70: les modèles prennent du poids, de la puissance et du prix d'année en année. L'auto redevient machine à sensations, puissance et nervosité fantasmagiques. Gadgétisée à l'excès sous le prétexte de haute technicité, l'auto devient une prison dorée, capitonnée et «lasérisée». Chère à l'achat. Dispendieuse à entretenir. Inutilement énergivore.

Par exemple, BMW présentait hier en première canadienne deux nouveaux monstres, dont sa 840 ei. Saab ajoute une puissante 900 pour faire la nique à la Volvo 850. Volkswagen ajoute à sa gamme la Cabrio et une nouvelle version de la Passat, toutes deux équipées d'un moteur 2 litres, en voie de devenir le moteur de base de cette société. Ford lançait son Aspire, intéressante, mais mise surtout sur sa Mach III et sa Mustang, deux masses d'engrenages davantage raccordées aux neurones de la passion qu'au cerveau.

Il y avait en tout 23 primeurs canadiennes de ce type hier, à l'avant-première du Salon, réservée aux journalistes. Avec, en prime, les belles comme la Luxus (sans jeu de mot!), la Jaguar XJ220, et la Camaro bois-brandiisée. Mais j'ai été surtout intrigué — je n'ose dire impressionné — par la Lada Samara LTD sport, présentée en première mondiale hier, qui ressemble à une Golf: 7700\$ et 5,8 litres au 100 km!

Tout se passe comme si une partie importante des progrès réalisés dans la carburation avait été dérivée vers l'augmentation de la puissance

plutôt que vers une réduction draconienne de la consommation d'hydrocarbures. L'usage du convertisseur catalytique a diminué grandement les émissions d'oxyde de carbone. Mais, malgré la performance des injecteurs qui atomisent l'essence, les allumages électroniques plus puissants, le profilage plus efficace des carrosseries et les ordinateurs de bord qui optimisent le mélange en tout temps, la diminution de la consommation d'essence n'est pas aussi importante qu'elle pourrait l'être. Les manufacturiers se satisfont de maintenir la cote obtenue dans les années 80 après la crise du pétrole mais poursuivent la course à la puissance.

Personne ne semble intéressé, d'ailleurs, à neutraliser le principal effet pervers de cette course technologique qui augmente de façon draconienne les coûts d'entretien, soit l'emprisonnement des clients dans le réseau du manufacturier.

Les ordinateurs contrôlent désormais non seulement la carburation, mais le freinage, la suspension, le passage des vitesses, le circuit électrique, la température de l'habitacle, la position des sièges, la vitesse et, bientôt, la distance entre chaque voiture sur la route. Comme il faut souvent un ordinateur pour diagnostiquer les bobos des systèmes informatisés défectueux, le garagiste indépendant et le bricoleur ne sont plus dans la course.

On pénètre d'ailleurs dans cette prison technologique, qui rive les clients au concessionnaire, un, deux ou trois ans avant même d'avoir acheté un véhicule. La plupart des grands manufacturiers nord-américains offrent, en effet, leur propre carte de crédit aux consommateurs, qui obtiennent à chaque achat un rabais sur le prix de leur prochaine voiture.

L'automobile, prétendent les compagnies, se fait de plus en plus verte grâce aux climatiseurs moins domageables pour la couche d'ozone et grâce à la part grandissante des produits recyclables dans la fabrication. Mais le nombre de climatiseurs moins polluants augmente et leur généralisation dans le parc automobile nord-américain augmente la consommation d'essence globale et ajoute à l'effet de serre, tout comme la disparition des transmissions manuelles sur un grand nombre d'intermédiaires et de véhicules utilitaires, et l'augmentation générale de la cylindrée.

Tout se passe comme si consommateurs et compagnies avaient décidé d'enfoncer à fond le thermostat de la planète. Personne ne semble réaliser que, si on veut honorer notre signature au bas du traité de Rio sur le contrôle de l'effet de serre, il faudra d'ici cinq ans recommencer le débat des années 80 sur l'auto-raison après une décennie d'auto-passion.

LES ACTUALITÉS

Chrétien est satisfait de sa performance à Bruxelles

PAGE A 2



MONTRÉAL

Vera Danyluk souhaite la disparition de la CUM

PAGE A 3

L'ÉCONOMIE

Yves Michaud réclame une enquête sur Trustco

PAGE B 2



L'Hôtel-Dieu reste au centre-ville

Québec construira un hôpital de 300 lits au nord-est de l'île

GILLES LESAGE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

L'Hôtel-Dieu reste au centre-ville de Montréal et le nord-est de l'île aura un hôpital régional de 300 lits de courte durée.

Telle est la double décision que le nouveau premier ministre du Québec a confirmée hier, à l'issue de la première réunion de son conseil des ministres.

Rencontrant brièvement la presse dans le hall d'entrée du Conseil exécutif (communément appelé bunker), M. Daniel Johnson a rapidement et laconiquement confirmé ce que tout le monde prévoyait depuis des mois: le projet de l'ex-ministre Marc-Yvan Côté de déménager l'Hôtel-

Dieu à Rivière-des-Prairies est mis au rancart et remplacé par des rénovations de l'historique institution montréalaise, aux coûts de 50 à 100 millions\$. En contrepartie, pour répondre aux besoins croissants du bout de l'île, un hôpital de 300 lits sera aménagé, au coût de 140 à 150 millions\$. Les investissements prévus pour les deux projets sont donc d'environ 250 millions\$, soit du même ordre que ce que prévoyait l'ancien ministre de la Santé et des Services sociaux pour le démantèlement et le transfert de l'Hôtel-Dieu.

Dès son annonce par M. Côté, il y a plus de deux ans, ce projet avait soulevé de vives résistances, non seulement dans les milieux médicaux et universitaires, mais aussi dans la communauté des affaires. Le premier mi-

nistre Bourassa appuyait son ministre du bout des lèvres, mais d'influents ministres, dont M. Johnson justement, responsable de la région de Montréal, cachait mal sa réticence. Tant et si bien que l'ex-ministre Côté a dû convenir lui-même, l'automne dernier, que le projet lui échappait et qu'un autre prenait forme pour remplir les besoins de l'est de l'île. Ce sera un hôpital de première ligne, avec quelques spécialités. Le compromis annoncé hier va dans le sens prévu par une vaste coalition, de même que par l'opposition péquiste à l'Assemblée nationale. Le maire Jean Doré a favorablement réagi à la décision du premier ministre, y voyant «une grande victoire

VOIR PAGE A 8: QUÉBEC

Crêpes, sirop et politique



PHOTO CP

Histoire de mieux se connaître, députés du Bloc et du Parti réformiste ont partagé crêpes et sirop d'érable, hier matin à Ottawa. «Le Reform n'est pas un adversaire», tout juste «un parti qui pense différemment du nôtre» à propos duquel «on verra s'il pourrait devenir un allié», a déclaré Lucien Bouchard après le petit-déjeuner.

Partenaires dans la vertu...

Va pour la lutte à la dette et au déficit, mais le pont entre bloquistes et réformistes demeure coupé à la hauteur des rapides constitutionnels

JEAN DION
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Ce fut probablement l'un des déjeuners à huis clos les plus couverts par la presse depuis l'invention des trois repas par jour comme source de santé. C'était aussi, paraît-il, une première comme Preston Manning, ce «néophile», en raffole. Au menu, on avait inscrit des crêpes, tout en élan de laisser les chignons au vestiaire.

Ca s'appelait «A breakfast with the Bloc» et c'est dans une atmosphère que tous ont qualifiée de cordiale, à mille lieues du tohu-bohu typique des Communes, que les députés du Reform Party et leurs homologues «séparatistes» ont petit-déjeuné hier, à cinq jours d'une rentrée parlementaire qui fait déjà saliver les journalistes et autres amateurs de débats dists virils, aussi connus sous le nom de vaudeville.

Pour tout dire, ceux qui ont osé coller l'oreille à la porte de la salle du Centre des congrès d'Ottawa où les fraternelles agapes se déroulaient ont même entendu M. Manning livrer une partie de son allocution en français.

Evidemment, il aurait été préférable pour les chroniqueurs de l'apocalypse que le sirop d'érable authentique *made in Québec* se transforme soudain en vinaigre, qu'on admette qu'une *pancake* à la canadienne ne se prépare pas sans casser d'œufs, bref qu'on se retrouve avec une histoire baveuse entre les mains.

Mais le but n'était que de faire connaissance et, de ces scénarios, aucun ne s'est produit. Il y

avait plutôt jusqu'à Lucien Bouchard pour déclarer au sortir du meeting que «le Reform n'est pas un adversaire», tout juste «un parti qui pense différemment du nôtre» à propos duquel «on verra s'il pourrait devenir un allié», et pour annoncer la tenue prochaine de secondes boustifailles, convoquées par le Bloc celles-là. Hier, les paris étaient ouverts sur les croisants et l'expresso corsé.

Devant cette belle confrérie, on était tenté de se penser à un café cognac près de voir le Canada, comme disait Marx, remis sur ses pieds. Les frères ennemis, les deux moutons noirs qui se partageront coude à coude les banquettes de l'opposition en face de l'Ontario, le yin et le yang de la politique fédérale n'étaient-ils pas en train de réaliser dans sa plénitude le concept mystique d'Unité canadienne par-dessus la tête de Jean Chrétien?

Et s'ils étaient au fond semblables dans leurs dissemblances, la voie d'avenir d'un demi-continent que n'arrive plus à tenir ensemble la bureaucratie d'Ottawa?

C'était aller un peu loin, et il a bientôt fallu déchanter un peu. Il y a de la bonne volonté de part et d'autre, certes, comme chez Bob Ringma, l'un des rares réformistes à parler français, qui s'est efforcé de convaincre ses commettants de Nanaimo, en Colombie-Britannique, que les députés du Bloc ont été élus démocratiquement et qu'ils méritent le titre d'opposition officielle.

Ou comme chez le député de Richelieu

VOIR PAGE A 8: VERTU

Ryan gérera la manne électorale

Le ministre des Affaires municipales aura la main haute sur le 1,8 milliard destiné aux municipalités et aux régions

BERNARD PLANTE
LE DEVOIR

Le ministre des Affaires municipales, Claude Ryan, a la main haute, d'ici à la tenue des prochaines élections, sur la gestion de 1,8 milliard\$ destinés aux municipalités et aux régions du Québec.

À huit mois, au plus, d'un appel au peuple et compte tenu des relations tendues, au cours des dernières années, entre Québec et les municipalités, cette manne électorale n'est pas négligeable.

Selon les informations obtenues par LE DEVOIR, la responsabilité de la gestion du programme fédéral de réfection des infrastructures (1,5 milliard sur deux ans dont les coûts sont partagés à parts égales entre Ottawa, Québec et les municipalités), de même que les décisions entourant la distribution des 320 millions (sur 3 ans) destinés aux Fonds de développement régionaux prévus dans le plan de relance du ministre Gérald Tremblay vont échoir sur le bureau de Claude Ryan.

Le plan du gouvernement est en chantier depuis

VOIR PAGE A 8: RYAN

La Direction de l'état civil est complètement débordée

«On souffre pour un travail qui n'a pas été fait depuis 25 ans»

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Six jours après son ouverture officielle au grand public, le nouveau bureau de la Direction de l'état civil, mis en place avec la réforme du Code civil, est complètement débordé.

Mais le directeur de l'état civil au ministère de la Justice, Guy Lavigne, soutient que l'actuelle cohue se résorbait dans les prochaines semaines.

Depuis l'entrée en vigueur du nouveau Code civil le premier janvier dernier, tous les actes de naissance, de mariage et de décès sont fournis par la Direction de l'état civil, plutôt que par les presbyteres et mairies de la province. Pour ce faire, le ministère de la Justice a ouvert un bureau à Québec et un à Montréal.

À Montréal, le bureau loge au 2050, rue de Bleury, et depuis une semaine les ascenseurs de l'immeuble déversent un flot ininterrompu de citoyens venus chercher leur précieux petit papier légal (Le DEVOIR est bien placé pour constater la cohue, puisqu'il loge dans le même immeuble).

On peut pourtant obtenir à différents endroits (mairies et Palais de justice, paroisses, bureaux de Communication-Québec, d'Accès-Montréal) le fameux formulaire

VOIR PAGE A 8: DIRECTION

LE MONDE

Salinas désarme, San Cristobal exulte

PAGE A 5

INDEX

Les Actualités...A2	Idées.....A7
Agenda culturel...B6	Le Monde.....A5
Annonces classées...B4	Montréal.....A3
Avis publics.....B5	Mots croisés.....B4
Culture.....B8	Politique.....A4
Économie.....B2	Société.....B1
Éditorial.....A6	Les Sports.....B6



Météo
Ciel variable
Max: -13
Détails en B 4

• LES ACTUALITÉS •

Appel à Chrétien pour aider les Indiens du Chiapas

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Le Comité d'appui au peuple mexicain réclame une véritable négociation politique du gouvernement mexicain avec les Indiens du Chiapas et demande une intervention du premier ministre Chrétien pour que cessent les attaques armées contre les Amérindiens ainsi que les violations des droits de l'homme.

Mme Maricela Guerrero, coordonnatrice du nouveau comité canadien, demande à voir ce qui arrivera du cessez-le-feu annoncé hier par le président mexicain. «Il est arrivé souvent que les annonces faites par le gouvernement Salinas ne correspondent pas à la réalité», a-t-elle déclaré.

Un autre représentant du comité canado-mexicain, M. Mario Royas, qui siège à la Ligue des droits de l'homme, rappelle que le ministère de l'Intérieur du Mexique a une longue histoire de violence. L'ancien ministre de l'Intérieur était gouverneur du Chiapas et il est considéré responsable de l'état de violence dans cet Etat. M. Royas estime aussi que la première offre de dialogue présentée par le président Salinas n'était pas une offre sérieuse.

«La modification de l'article 27 de la Constitution mexicaine était agressive pour les Indiens, dit-il. En 1917, deux millions de Mexicains ont donné leur vie pour obtenir cette position et voilà que le président Salinas la modifie subitement». M. Royas demande au peuple canadien solidarité avec la demande d'une né-

gociation politique avec le peuple indien. On notera que le problème ethnique est considérable au Mexique. On y compte 56 groupes ethniques formant 12 millions d'habitants.

Le représentant d'Amnesty Internationale, M. Gilles Sabourin, réitère de son côté la demande d'une enquête sur les violations des droits de la personne pendant la durée du conflit. L'organisme est préoccupé des exécutions de cinq rebelles en dehors des combats ainsi que des tortures de civils et de rebelles arrêtés par les Forces mexicaines. Amnesty Internationale condamne avec autant de force les prises d'otages par les rebelles et demande leur libération.

On compte en tout 3000 Mexicains à Montréal sur les 5000 au Canada. La plupart des es-

Mexicains parlent français. La conférence de presse des Mexicains s'est d'ailleurs déroulée entièrement en français. Une délégation du comité d'appui au peuple mexicain partira lundi pour Chiapas. Elle comprendra aussi des représentants de Développement et Paix et de la Conférence des évêques canadiens.

Le Centre international des droits de la personne et du développement démocratique, dont le président est Ed Broadbent, envoie, pour sa part, une délégation de quatre personnes aujourd'hui même. Le grand chef des Premières Nations, Ovide Mercredi, la dirigera. Les autres membres de la délégation sont Peter Globensky et Madeleine Desnoyers, du dit centre, et Pierre Beaucage, anthropologue à l'Université de Montréal.

Performance à l'OTAN

Un «grand succès», soutient le premier ministre

Bruelles (PC) — Le premier ministre Jean Chrétien a qualifié de «grand succès» sa performance au sommet de l'OTAN, qui a pris fin mardi, même si certains estiment que le Canada s'est fait damer le pion par ses alliés.

M. Chrétien a terminé sa première visite à l'étranger en prenant tout le crédit pour le report des éventuelles frappes aériennes sur Srebrenica par les forces de l'ONU et pour avoir persuadé les Serbes de Bosnie de permettre aux Casques bleus néerlandais de relever leurs collègues canadiens.

Le premier ministre a indiqué que certains pays membres de l'OTAN favorisaient les frappes aériennes sur Srebrenica pour assurer la rotation des contingents de l'ONU. M. Chrétien a rappelé qu'il avait expliqué à ses homologues que l'attaque n'était pas nécessaire pour l'instant.

Il leur a dit que les Serbes de Bosnie avaient assuré les autorités canadiennes qu'ils laisseraient la relève s'effectuer sans problèmes au cours des prochaines semaines.

M. Chrétien a rejeté les allégations selon lesquelles il aurait été ignoré par ses alliés, qui ont réaffirmé dans leur communiqué final qu'ils envisageaient des frappes aériennes, sous l'autorité de l'ONU, sur Srebrenica, Tuzla et d'autres villes bosniaques pour protéger les troupes et les missions humanitaires.

«Nous avons réussi, a rétorqué sèchement M. Chrétien. Lorsque vous êtes premier ministre d'un pays qui compte des troupes là-bas (à Srebrenica), et que vous savez qu'ils pourront partir sans problèmes, c'est un grand succès.»

Le secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, a demandé hier à son émissaire spécial en ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, d'examiner la faisabilité de frappes aériennes sur Tuzla et de faire rapport dès lundi prochain, lors d'une réunion des hauts responsables de l'ONU à Genève.

Quelque 150 Canadiens protégés présentement l'enclave à majorité musulmane de Srebrenica, entourée par les forces serbes. En décembre dernier, une tentative des Casques bleus suédois de relever leurs collègues canadiens avaient été contrée par les milices serbes.

M. Chrétien a mis un terme hier à son périple d'une semaine en Europe en rencontrant divers leaders belges, dont le premier ministre Jean-Luc Dehaene.

Ses visites à Londres, Paris et Bruxelles ont pris des accents moins flamboyants que celles de ses prédécesseurs, le premier ministre voyageant même en jet d'affaires, accompagné d'un entourage restreint.

«Ce n'est pas Mulroney, tout en cordialité exubérante, avec une épouse éclatante et une suite autour de lui», commentait un membre de la délégation britannique à l'OTAN. «Mais son style direct est rafraîchissant.» Les feux de la rampe médiatique ne se seront guère tournés vers le Canada durant ce sommet, jusqu'au moment où, au dernier jour, la délégation britannique ne propose d'effectuer des frappes aériennes «punitives» sur Srebrenica et Tuzla.

Hier, M. Chrétien a esquissé un sourire forcé lorsqu'on lui a demandé pourquoi il ne s'était pas imposé de façon plus voyante sur la scène internationale, comme le faisaient ses prédécesseurs Brian Mulroney ou Pierre Trudeau.

«J'espère qu'il s'agit là d'un modèle nouveau, a-t-il dit. Bien sûr, il y a moins de limousines, mais nous sommes d'origine modeste. Je veux être moi-même.»

La Croix-Rouge à sec

PRESSE CANADIENNE

Plusieurs cliniques de la Croix-Rouge au pays éprouvent des difficultés à convaincre les Canadiens de donner de leur sang.

La récession, un hiver inhabituellement froid avec son cortège de rhumes et de gripes, les méthodes plus rigoureuses de sélection des donneurs ainsi que l'inquiétude suscitée par les dons de sang contaminé par le sida entre 1980 et 1985, ont tous contribué à la chute des dons de sang.

Résultat: les réserves des banques de sang ont décliné de façon alarmante et devant l'urgence de la situation, plusieurs sections de la Croix-Rouge au pays ont lancé un appel pressant aux Canadiens en santé, leur demandant de venir se relever les manches à leur clinique locale de dons de sang. «Les choses bougent un peu plus lentement que nous le voudrions», commentait Mme Angela Prokopiak, du bureau national de la Société canadienne de la Croix-Rouge à Ottawa, en interview, hier.

Pour combler tous les besoins en transfusions sanguines ou en produits de sang pour des interventions chirurgicales, des transplantations d'organes, les soins aux cancéreux et aux autres patients, il faut environ 5000 unités par jour, dit Mme Prokopiak. Chaque unité consiste en 450 millilitres de sang.

Toutes les 20 secondes, quelque part au Canada, quelqu'un a besoin de sang. Mais dans certaines régions du pays, notamment Toronto, on ne dispose que de réserves suffisantes pour une journée, ou même moins.

Il y a quatre grands groupes sanguins: A, B, O et AB, divisés en types rhésus positif et rhésus négatif. Ce sont les groupes O et A qui connaissent les pénuries les plus graves, d'ajouter Mme Prokopiak, parce que ce sont les groupes sanguins du plus grand nombre de gens.

À Montréal, une récente campagne de recrutement a permis de dénicher environ 8000 donneurs. Selon Mme Dominique Racene, de la section québécoise de la Croix-Rouge, ces campagnes sont organisées deux fois par année pour prévenir des pénuries trop criantes.

Les campagnes ont attiré un nombre plus élevé que d'habitude de personnes qui venaient donner de leur sang pour la première fois, ont constaté les infirmières et volontaires de la Croix-Rouge.

Près de 13% des clients d'Hydro indemnisés

PRESSE CANADIENNE

Des 782 réclamations acheminées à Hydro-Québec en 1993 par des abonnés ayant subi des dégâts occasionnés par une panne d'électricité, 101 ont été honorées (ou 12,9%) pour un montant total de 40 000\$.

Selon Helen Mayer, porte-parole d'Hydro-Québec, ces chiffres n'ont rien d'exceptionnels et reflètent à peu de choses près la situation des années précédentes.

De 80 à 85% des réclamations provenaient de simples citoyens et le reste d'assureurs qui avaient déjà versé une compensation à leurs assurés.

«Dans les 101 dossiers indemnisés, Hydro-Québec reconnaissait sa responsabilité. Il s'agissait surtout de pannes isolées, mineures et non des pannes majeures du réseau d'Hydro-Québec.»

«Les grosses pannes reliées aux conditions climatiques tombent dans la catégorie des cas de force majeure», a expliqué Mme Mayer.



Lucie Lacava: les lecteurs sensibles à l'esthétique reconnaîtront sa griffe.

Un lifting pour L'actualité

PIERRE CAYOUILLE
LE DEVOIR

Le magazine *L'actualité* apparaît aujourd'hui en kiosque dans une toute nouvelle présentation graphique et typographique.

Nouvelles fontes, usage plus judicieux de la photographie, nouvelles couleurs, constructions graphiques verticales, recours systématique aux exergues et aux capsules: les lecteurs sensibles à l'esthétique y reconnaîtront la griffe de Lucie Lacava. Rédactrice en chef adjointe (direction artistique) au DEVOIR, Mme Lacava avait auparavant conçu la grille de la *Gazette* et du *TV Times* de Southam News avant de s'attaquer, en 1992, à la refonte graphique du DEVOIR — un succès unanimement salué — puis, en septembre dernier, à *L'actualité*.

La grille qu'elle a conçue a été réalisée par l'équipe de direction artistique de *L'actualité*. Le but de l'opération? «Donner plus de souplesse à la mise en pages, multiplier ses possibilités, répond Jean Paré, rédacteur en chef du magazine bimensuel. Il s'agissait aussi de mieux s'harmoniser avec le

système informatique de mises en pages que nous avions depuis plus de deux ans et avec lequel nos caractères étaient mal adaptés.»

«Avant tout, il s'agissait de faire plaisir au lecteur, de lui offrir un magazine qui se lit mieux, qui a davantage d'unité», poursuit-il.

Cette nouvelle grille est la cinquième depuis la création de *L'actualité* en 1976. La dernière remontait à 1989. La première présentation graphique était l'œuvre de Gilles Robert.

De prime abord, le nouveau look de *L'actualité* fait très européen. Mais, dans la mesure où les magazines français imitent de plus en plus les magazines américains, ironise Jean Paré, on peut dire que *L'actualité* propose une facture visuelle parfaitement québécoise.

Chose certaine, sa grille ne ressemble en rien à celle de la plupart des magazines du Canada anglais.

Deux autres publications de Maclean Hunter, soit *L'actualité médicale* et *L'Union médicale*, ont redessiné leur maquette. Le second magazine se «repositionne» afin de se consacrer désormais à la formation médicale continue.

Avec la pauvreté, le chômage...

La population en a assez, dit Larose

PRESSE CANADIENNE

Avec la pauvreté, le chômage, le travail au noir, les injustices dans la fiscalité, la population en a plus qu'assez. Des «débordements sociaux» pourraient être à craindre en 1994 si les démunis ne sont pas écoutés.

Le président de la CSN Gerald Larose estime que les gouvernements ont tort de «faire à leur tête» et de ne pas écouter «ceux qui s'expriment», comme dans le secteur de la construction, où les ouvriers ont manifesté leur ras-le-bol en 1993. Si les gouvernements ne prêtent pas attention au mécontentement populaire, il pourrait même y avoir de la violence, a laissé entendre M. Larose, hier, alors qu'il dressait un bilan de 1993 et expliquait comment il voit l'avenir en 1994.

«Dans un tel contexte, les risques d'éclatement et les débordements sociaux sont le plus à craindre. Ce n'est pas parce qu'on coupe dans l'assurance-chômage ou dans l'aide sociale qu'on élimine les chômeurs ou les assistés sociaux», affirmait-il.

Invité à préciser sa pensée sur la possibilité de tels débordements sociaux, M. Larose s'est fait vague, parlant de la violence qui se manifeste dans certaines sociétés, lorsque le ras-le-bol collectif atteint sa limite. «Il y en a qui vont prendre d'autres moyens.» Au Québec, il cite le cas des ouvriers de la construction qui, devant une loi qu'ils jugeaient particulièrement inique, en sont venus, dans certains cas, à des manifestations qui ont dépassé les bornes.

Lorena Bobbitt décrit le «calvaire» de son mariage

Manassas, États-Unis (AFP) — Lorena Bobbitt a expliqué hier comment elle avait été poussée à bout par quatre années de traitements avilissants de son mari John, dont elle a par la suite tranché le sexe avec un couteau en obéissant à une «pulsion irrésistible».

Au troisième jour d'un procès devenu un événement médiatique, devant le tribunal de Manassas (Virginie), la manucure d'origine équatorienne a raconté le «calvaire», selon l'expression d'un avocat, de ses quatre années de mariage avec l'ex-Marine, tentant de conforter un statut de victime à la barre, où elle a manqué de fondre en larmes à plusieurs reprises.

Lorena Bobbitt, 24 ans, est inculpée de coups et blessures volontaires pour avoir coupé le pénis de son époux John Wayne Bobbitt, 26 ans, avec un couteau de cuisine dans la nuit du 22 au 23 juin. Elle risque 20 ans de prison et l'expulsion définitive des États-Unis.

En novembre, John Bobbitt avait été acquitté devant le même tribunal du viol conjugal dont l'accusait sa femme.

Après avoir décrit le milieu «catholique très pratiquant» dont elle est originaire, la jeune femme a raconté, avec une voix nouée par l'émotion et dans un anglais hésitant, le «régime de terreur» imposé par son époux qu'elle cherchait, clairement, à discréditer.

Depuis l'ouverture du procès lundi, la défense a entrepris de démontrer que Lorena Bobbitt avait agi dans un moment de folie passagère causé par des années de traitements dégradants et après avoir été «violée une fois de trop».

FAITES UNE SURPRISE À VOTRE CORPS...

C'EST LA TÊTE QUI VA ÊTRE CONTENTE!

En voyant les installations ultra-modernes du YMCA Guy-Favreau, votre corps, déjà ça lui monte à la tête. Dans une ambiance relaxe où travailler le physique remet le moral en forme, notre personnel spécialisé vous offre les conseils spécifiques à vos besoins.

Piscine, gym, jogging, salle d'exercice, cours variés à horaires flexibles... avec l'abonnement, tout est inclus. Voici même un laissez-passer pour venir en faire un premier essai.

Au YMCA, la surprise, c'est que le corps s'amuse à être bien dans sa tête!

LAISSEZ-PASSER

- Accès gratuit aux cours et aux installations.
- Valable jusqu'au 31 janvier 1994.
- Un laissez-passer par personne.
- Ne donne droit qu'à une seule visite.
- Une seule personne ne peut utiliser les laissez-passer qu'une seule fois.

Norm: _____ Tél: _____

YMCA Guy-Favreau, 200, boul. René-Lévesque ouest, 945-4277

L'AUBERGE DU NOUVEAU CHEMIN

► PILULES ► ALCOOL

Nous pouvons vous aider, 3 semaines dans une bonne ambiance pour redécouvrir et apprendre à vivre sans ces dépendances destructives.

1-819-322-5066

Pour femmes seulement

L'Auberge du nouveau chemin
C.P. 1389, Val-David, Qc J0T 2N0

Maison de réhabilitation pour femmes dépendantes de l'alcool et des médicaments

Solange Harvey, fondatrice



Jean Chrétien

PHOTO PC

LE DEVOIR

MONTREAL

La nouvelle présidente de la CUM souhaite la disparition de l'organisme supra-municipal

LAURENT SOUMIS
LE DEVOIR

Quelques minutes à peine avant son assermentation, la nouvelle présidente de la Communauté urbaine de Montréal (CUM), Mme Vera Danyluk, exprimait hier le vœu d'être la dernière à diriger la destinée de cet organisme supra-municipal.

Témoignant d'un appui sans équivoque au rapport Fréchette sur l'avenir de la région, l'ex-maire de Ville Mont-Royal a déclaré qu'il était «fort possible que je devienne présidente d'un organisme intermunicipal de services» destiné à remplacer la CUM.

Plaidant l'importance de la concertation régionale, la nouvelle présidente estime qu'il faut envisager les changements à venir avec «ouverture d'esprit et détermination».

Au cours d'un point de presse, Mme Danyluk a longuement insisté sur la préoccupation première de son mandat: «offrir des services de qualité aux citoyens

au meilleur coût possible».

Ne voulant pas s'aventurer sur le terrain des compressions budgétaires, la 5e présidente de la CUM insistait plutôt sur la nécessité d'augmenter la qualité des services et la productivité pour dégager des économies.

L'ex-présidente de la Conférence des maires de banlieue juge que la CUM supporte avantageusement la comparaison avec plusieurs grandes agglomérations américaines.

Mais elle estime qu'on peut faire davantage que ce qui a été fait avec les deux derniers budgets: l'un en hausse de 0,6%; l'un en baisse de 0,7%.

Nouvelle philosophie

Prêchant par l'exemple, elle entend, immédiatement après sa première réunion du comité exécutif la semaine prochaine, réexaminer les dépenses de son bureau et entreprendre une tournée des services pour y répandre une nouvelle philosophie.

«Tout employé doit savoir que son premier objectif est de servir

les contribuables. Il aura alors le respect et la reconnaissance et trouvera la valorisation de son travail».

Mme Danyluk compte donner «la fierté et le sentiment de l'appartenance» aux résidents de la CUM et ramener sur l'île ceux qui ont fui vers la banlieue. Elle n'est pas prête pour autant à imposer la résidence aux employés de la Communauté.

Stabilité budgétaire

Elle prêche aussi pour l'adoption de prévisions budgétaires triennales pour assurer la stabilité budgétaire aux municipalités membres.

Appelée à commenter certains sujets d'actualité, Mme Danyluk n'a pas voulu reprendre à son compte l'opinion de son prédécesseur sur le raccordement de Laval au réseau montréalais de traitement des eaux avant de savoir si c'est la position officielle de la CUM.

Elle n'entend pas non plus commenter l'affaire Barnabé avant le dépôt du rapport d'en-

quête de la police.

Elle dit ne conserver aucune rancœur contre les deux présidents des principales commissions de la CUM (transport en commun et sécurité publique), MM. Robert Perreault et Peter B. Yeomans, qui ne l'ont pas appuyée lors de son élection le mois dernier.

Le premier est sorti au moment du vote; le deuxième s'est inscrit en faux.

«Le système démocratique permet ce genre de choses, dit-elle. J'admire M. Yeomans qui a été cohérent avec lui-même jusqu'au bout.»

La présidente de la CUM dit s'être expliquée avec son homologue du comité exécutif de Montréal, Mme Léa Cousineau, qui lui reprochait de s'être opposée à une proposition soutenue par la Ville quelques minutes à peine après son élection.

L'impétueuse première responsable de l'administration montréalaise lui avait alors servi un retentissant «ça commence bien» sur le parquet de l'hôtel de ville.



Vera Danyluk félicitée hier par Jean Doré

PHOTO JACQUES NADEAU

Le rapport Pichette rejeté en bloc

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

La première vague d'enthousiasme passée, des Municipalités régionales de comtés (MRC) dénoncent le rapport du Groupe de travail sur Montréal et sa région rendu public au début de décembre. Les six MRC, dont Laval, y voient un manque flagrant de considération pour les banlieues et une perte injustifiée de responsabilités.

«On n'accepte pas le rapport Pichette (du nom du président du Groupe). Il ne reflète pas les solutions que nous avons présentées lors des audiences publiques. Il favorise l'île de Montréal et c'est d'ailleurs pour ça que le maire de Montréal s'est empressé de l'endosser», critique le préfet de la MRC Deux-Montagnes, Jean Prévost. Ce dernier confirme que ce désaccord est partagé par cinq autres représentants de MRC de la rive nord (Laval, Mirabel, Vaudreuil-Soulanges, Les Moulins, L'Assomption).

Etonnamment, le maire de Laval et préfet de la MRC du même nom, Gilles Vaillancourt, s'était dit satisfait lors de la sortie des recommandations du Groupe de travail. Hier, il a refusé de commenter sa volte-face.

Quant à l'éventualité de partager les coûts des infrastructures de la Ville de Montréal, les représentants des MRC témoignent fort peu d'enthousiasme. «La démonstration reste encore à faire que nous coûtions

cher à la ville centrale», affirme le directeur général de la MRC de Vaudreuil-Soulanges, André Boisvert.

«On a tous un point d'interrogation et un gros point d'interrogation», affirme le préfet de la MRC Les Moulins, Irénée Forget, qui indique que la possible disparition des MRC telle que la suggère le rapport Pichette, est inacceptable. Même son de cloche du côté de la MRC de Vaudreuil-Soulanges (le comté du premier ministre désigné) où le préfet, Luc Tison, soutient que la «MRC est une structure efficace et beaucoup plus près de nos citoyens. Il faut la défendre afin de garder notre autonomie locale».

«La structure proposée, c'est ni plus ni moins qu'un gouvernement dans un gouvernement et nous, nous deviendrions que des percepteurs de taxes. Ça sera très difficile à vendre», prévient M. Prévost qui croit par ailleurs que «c'est le temps d'avoir des discussions intelligentes».

Chose certaine, des débats houleux sont à prévoir dans les prochaines semaines alors que le gouvernement doit faire connaître ses intentions face au suivi à donner aux 105 recommandations du Groupe de travail sur Montréal et sa région.

Dans un communiqué de presse, M. Tison remet en question le rapport qui «ne tient pas compte des opinions des populations locales qui ont fait un choix de vie en venant s'établir» hors de Montréal.

«Affaire Barnabé»

Un travail de fini

LE DEVOIR

Les deux substituts du Procureur général dans le dossier de Richard Barnabé achèvent, selon toute vraisemblance, leur travail.

L'un d'eux, Me Denis Dionne a quitté son point d'attache à Alma, hier, pour se rendre à Québec.

Avec son collègue, Me Sabin Ouellet, il a rencontré, en soirée, deux enquêteurs de la Sûreté du Québec qui devaient alors être en mesure d'apporter aux deux avocats les détails qui manquaient pour qu'ils puissent compléter l'examen du dossier.

Ces nouveaux éléments de l'enquête seront comparés à la preuve qui est déjà entre les mains de la Couronne.

Me Sabin Ouellet précise que ça

ne veut pas nécessairement dire qu'une décision définitive sera prise dans les prochaines heures.

Au terme de l'examen du dossier les conclusions seront communiquées au sous-ministre de la Justice, Me Michel Bouchard. Les médias seront informés par voie de communiqué.

La responsabilité politique du dossier revient maintenant au nouveau ministre de la Sécurité publique, Robert Middlemiss, et à une nouvelle figure au Conseil des ministres, Roger Lefebvre, qui est devenu mardi ministre de la Justice.

Le chauffeur de taxi, Richard Barnabé, repose toujours dans un coma profond à l'Institut neurologique de Montréal.

Michel Gagné à la barre des témoins

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Deux ans et demi après que Québec ait ordonné une enquête administrative sur de possibles conflits d'intérêts à la Ville de Boisbriand, la Commission municipale du Québec entend aujourd'hui le témoignage du maire de l'endroit, Michel Gagné, qui serait impliqué dans la controverse.

A l'origine, un terrain de la municipalité a été vendu à l'époux d'une conseillère qui est également partenaire du maire Gagné dans une compagnie privée, Faméga International. Cette entreprise s'est portée acquéreur du dit terrain un an plus tard.

Malgré une pétition de 5000 noms pour destituer le maire, celui-ci a toujours refusé de démissionner, voulant faire connaître sa version des faits.

En outre, la Ville de Boisbriand a tenté à plusieurs reprises de bloquer le déroulement de l'enquête gouvernementale à coups de procédures juridiques, mais en vain. En effet, depuis novembre dernier, la Commission municipale du Québec a entrepris des auditions publiques sur le dossier qui devraient se terminer d'ici la fin du mois. Selon le président de l'organisme, Jacques O'Bready, les conclusions de cette histoire rocambolesque devraient être connues au printemps.

Se faire passer un sapin



PHOTO JACQUES GRENIER

LES SAPINS MEURENT DEUX FOIS. Une première quand on les coupe pour les transformer en arbres de Noël; une seconde quand on les met aux poubelles, au début janvier. Mais, depuis quatre ans, la Ville de Montréal leur donne une seconde vie, en les transformant en copeaux utilisés, entre autres, comme paillis pour protéger les racines de nouveaux arbres. Hier, en huit heures, 19 000 sapins (12% de plus que l'année dernière) ont été ramassés et broyés par une centaine d'employés municipaux. Des sacs de copeaux ont aussi été remis à plus de 650 citoyens qui se sont présentés, hier, au parc Lafontaine. Et ceux qui ont raté la collecte peuvent tout de même faire recycler leurs arbres en les apportant aujourd'hui et demain, entre 8h00 et 20h00 dans certaines cours de la voirie municipale. Pour information: 334-NOEL.

Conflit avec la direction du quotidien

Les pressiers du Journal de Montréal sur les ponts avec des banderoles

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

Le syndicat des pressiers du Journal de Montréal a une fois de plus placé des banderoles aux abords des ponts Champlain et Jacques-Cartier, ainsi qu'au bord de l'autoroute des Laurentides, hier matin, pour obtenir l'appui de la population dans le conflit qui l'oppose à la direction du quotidien montréalais.

Les quelque 365 typographes, pressiers, et employés de l'expédition du Journal de Montréal, en lock-out depuis le 19 septembre et le 11 octobre dernier, espèrent ainsi faire avancer l'entreprise de boycottage du quotidien montréalais, lancée à la mi-décembre par la Fédération des travailleurs du Québec.

C'est la troisième ou quatrième fois cet hiver que les pressiers du Journal se placent aux abords des ponts, durant l'heure de pointe matinale, pour faire avancer leur cause auprès de la population.

«On met des banderoles pour se donner de la visibilité parce que les gens ne sont pas très au courant de ce qui se passe chez nous, explique Réal

Asselin, délégué syndical pour les pressiers du Journal de Montréal et représentant au comité de négociations. Lorsque les gens appellent au journal pour annuler leur abonnement, les gens leur disent que le conflit est réglé.»

Selon M. Asselin, le Journal de Montréal vendrait quelque 30 000 à 35 000 copies de moins, quotidiennement, depuis le début du boycott lancé par la Fédération des travailleurs du Québec, à la mi-décembre.

Récemment, la direction affirmait pour sa part que les ventes de son quotidien n'auraient baissé que de quelque 10 000 à 15 000 copies, et ce, depuis l'automne.

Par ailleurs, les négociations sont toujours au point mort entre les employés des presses, de la préparation et de l'expédition et la direction du Journal de Montréal, et aucune discussion n'a cours.

Les pourparlers achoppent sur la sécurité d'emploi des employés, menacée, selon les représentants syndicaux, par une entente visant à permettre aux patrons de faire des changements technologiques.

Le RCM va dépoussiérer son programme

KATHLEEN LÉVESQUE
LE DEVOIR

Bien que la tendance actuelle sur la scène municipale soit au discours économique, le Rassemblement des citoyens de Montréal (RCM) s'apprête à dépoussiérer son programme politique en maintenant les grandes avenues sociales qui l'ont vu naître.

«Les valeurs profondes du RCM ne sont pas remises en question. D'aucune façon. Elles sont ajustées à la réalité; on les rend plus faciles d'approche. Et la participation, ce n'est pas démodé au RCM», a soutenu hier en entrevue au DEVOIR la présidente du RCM, Louise Laviolette.

Cette dernière affirme qu'un parti municipal ne peut concentrer uniquement ses énergies sur la relance économique contrairement à ce que défendent les adversaires connus du maire Jean Doré, Jérôme Choquette, Claude Beauchamp et Clément Bluteau. «On ne peut espérer représenter les intérêts des Montréalais avec un seul créneau», affirme-t-elle.

Les grandes orientations du programme du RCM, qui seront présentées à la presse la semaine prochaine, feront l'objet d'un débat lors du congrès prévu les 19 et 20 février prochains. C'est également à ce congrès que le successeur de Mme Laviolette qui quitte la présidence après deux mandats, sera élu.

Mme Laviolette laisse un parti qui ne compte aujourd'hui qu'environ 3000 membres alors qu'il y a 4 ans,

le RCM regroupait encore 12 000 personnes. Face à cet exode de militants, Mme Laviolette oppose une nouvelle structure de recrutement mise en place depuis un an au RCM. Mais n'est-il pas un peu tard pour endiguer la désaffection des militants? «J'aurais aimé qu'on se réveille avant», lance Mme Laviolette qui explique que le parti avait pris pour acquis une certaine base militante. Pendant ce temps, le RCM est moribond dans bon nombre de districts.

Cela n'empêche toutefois pas l'actuelle présidente de se montrer optimiste quant à l'issue du rendez-vous du 6 novembre prochain. «Il faudrait avoir la possibilité de se reporter avant l'élection de 1986 pour comprendre les changements car on oublie bien vite. Mais le principal héritage du RCM aura été la démocratisation et la décentralisation de l'appareil municipal», rappelle Mme Laviolette.

Il est vrai qu'à ses opposants, l'équipe du RCM pourra toujours souligner qu'à l'époque de Jean Drapeau, les Montréalais n'avaient pas droit de parole aux assemblées du conseil municipal puisque la période des questions réservée au public, aujourd'hui fort utilisée, n'existait tout simplement pas.

Mais le jour du scrutin, les électeurs n'auront-ils pas oublié cet élément du passage du RCM? C'est là, la difficulté de défendre le bilan de l'administration municipale et le plaisir de confronter les adversaires qui «n'ont pour l'instant que bien peu à offrir», conclut Louise Laviolette.

Émetteurs pour la radio numérique

PRESSE CANADIENNE

Un consortium de diffuseurs installe cet hiver des émetteurs en vue de mener des essais de transmission de la radio numérique.

Recherche Radio Numérique Inc., qui réunit Radio-Canada et des diffuseurs privés, prévoit deux années d'expérimentation de la radio

numérique, un mode de transmission plus efficace qui doit remplacer le mode analogique. Il y aura un émetteur à Toronto, au sommet de la tour du CN, et trois dans la région de Montréal, soit sur le mont Royal, à Rigaud et au site du lac Echo, près de Saint-Sauveur, signalait hier François Conway, de Radio-Canada.

Sensibilisation à l'Alzheimer

La Fédération québécoise des sociétés d'Alzheimer lançait hier à Montréal le mois de la sensibilisation à l'Alzheimer. A cette occasion, la Fédération a fait savoir que le nombre connu de personnes atteintes de cette maladie au Canada était de 200 000.

Par ailleurs, a souligné la Fédération, ces chiffres sous-estiment vraisemblablement la réalité, puisque seule l'autopsie permet de confirmer le diagnostic de mort par Alzheimer.

ROBIC
DEPUIS 1892
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE
LEGER ROBIC RICHARD
AVOCATS

55 ST-JACQUES MONTRÉAL QUÉBEC H3Y 3R2
Tel: (514) 845-7874 Tél: (514) 845-8000
La maîtrise des intangibles

VOYAGEZ MIEUX COVOITUREZ!
QUÉBEC 15\$
OTTAWA 10\$
TORONTO 26\$
NEW YORK 50\$
FLORIDE & VANCOUVER

ALLO STOP
4317 ST-DENIS
985-3032

LE DEVOIR

POLITIQUE

Un nouveau vent de fronde péquiste souffle à Québec

Jean Rochon aura un opposant à l'investiture dans Charlesbourg

MICHEL VENNE
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Une nouvelle fronde s'organise au Parti québécois de la région de Québec, où des partisans locaux contestent ce qui est considéré comme le parachutage de candidats vedettes.

L'un de ces candidats vedettes, soutenu par le chef Jacques Parizeau, ancien président de la commission Rochon sur le système de santé québécois, le Dr Jean Rochon, aura en effet un opposant lors de l'assemblée d'investiture pour le choix d'un candidat péquiste dans Charlesbourg, le 7 février. Aujourd'hui même, un homme d'affaires de Charlesbourg, M. Claude Verret, doit annoncer qu'il sera sur les rangs. Agé de 45 ans, M. Verret est courtier en immeubles. Il est le propriétaire de la maison Courtyer Royal.

M. Verret a obtenu l'appui du député du Bloc québécois de Charlesbourg, M. Jean-Marc Jacob. C'est dans le bureau de M. Jacob que la campagne de M. Verret s'organise. C'est là que les communiqués de presse qui seront publiés aujourd'hui ont été préparés. C'est là que se trouvait M. Verret lorsque LE DEVOIR l'a joint au téléphone.

«Jean Rochon est un parachuté, déplore M. Verret. On

a eu un parachuté comme député pendant neuf ans (Marc-Yvan Côté), dit-il. Et ça n'a rien donné à Charlesbourg. Même s'il était ministre. Il s'est occupé plus de l'Hôtel-Dieu de Montréal que de son comté. Moi, je veux travailler pour les gens du comté».

Soutien de la machine

Le candidat affirme avoir le soutien de 80% de la machine qui a fait élire M. Jacob aux élections fédérales avec une majorité de 23 000 voix. Il dit avoir l'appui de la moitié des membres de l'exécutif du PQ local. Il n'a pas peur d'affronter M. Rochon, même ce dernier a obtenu l'appui de la direction du parti.

Indépendantiste depuis toujours, M. Verret est un nouveau venu en politique. Il dit avoir été régulièrement courtois depuis un an par des militants locaux pour qu'il se présente à l'investiture.

L'ancien président de l'exécutif local, M. Yves Boivin, qui a cédé sa place l'automne dernier pour se consacrer à la campagne de M. Rochon, ne prend pas l'affaire à la légère. Lorsque nous l'avons rejoint, avant-hier, il ne connaissait pas l'identité du candidat adverse. Mais il s'attendait à ce qu'il y en ait un. Une demi-douzaine de noms ont circulé depuis quelques mois.

M. Boivin estime que la candidature de M. Rochon se-

rait très positive pour le comté. Il est éminemment ministériel, ayant mené à bien les travaux de la commission qui a porté son nom et qui a influencé la réforme de la santé.

Son expérience sur la scène internationale (M. Rochon a quitté son emploi de directeur de la Division de la protection et de la promotion de la santé à l'Organisation mondiale de la santé pour se porter candidat péquiste) est un atout dans le contexte où le PQ souhaite réaliser la souveraineté.

Cette fronde survient après plusieurs mouvements similaires dans d'autres comtés de la région de Québec.

Dans Vanier, une femme issue du milieu local, qui travaille également comme attachée politique d'un député péquiste, Mme Diane Barbeau, a infligé la défaite, le 12 décembre dernier, à un autre candidat prestigieux, M. Louis Duclos, ancien député fédéral dans Montmorency, qui personnifiait au PQ ces fédéralistes repentis dont les souverainistes auront besoin pour gagner le référendum.

Dans Limoilou, l'ancien président de la Communauté urbaine de Québec, M. Michel Rivard, qui a reçu l'appui explicite du chef Jacques Parizeau, est lui aussi contesté. Une militante locale, Mme Nicole Madore, syndicaliste et péquiste de longue date, a publiquement reproché à son chef de «manquer d'éthique politique», en se ran-

geant de facto dans le camp de son adversaire.

La bisbille a également failli éclater dans Louis-Hébert où le vice-président du parti, M. Paul Bégin, a finalement été choisi candidat sans opposition. Le président de la région de la Capitale nationale, M. Rosaire Bertrand, fait aussi face à de l'opposition dans son comté, Charlevoix.

Une guerre fratricide avait déchiré les militants péquistes dans Montmorency où, malgré tout, le député actuel, M. Jean Fillion, a conservé la faveur de la majorité. A cette époque les gros mots avaient volé fort. Le président du PQ local, M. Fernand Trudel, avait reproché au président régional, M. Rosaire Bertrand, sa «constante préoccupation de s'opposer à toute initiative des élus régionaux au cas où cela porte ombrage au «cheuf».

Cette allusion à Maurice Duplessis, pour dépeindre Jacques Parizeau, avait provoqué un tollé général.

Début novembre, le député de Lévis, Jean Garon, avait pris la peine de faire une mise en garde à la direction du parti contre la pratique des «comtés réservés» à des vedettes. Il avait écrit dans une lettre que cette pratique était de nature à écarter des candidatures valables.

Seule la candidature de l'ex-présidente de la Fédération des infirmières, Mme Diane Lavallée, dans Jean-Talon, semble obtenir l'assentiment général. Elle n'a pas d'opposants.

L'absence d'anglophones dans le cabinet

Les adversaires jubilent

ISABELLE PARÉ
LE DEVOIR

L'absence d'un député anglophone dans le nouveau cabinet Johnson a surtout eu l'heure de réjouir les adversaires du Parti libéral plutôt que de décevoir la communauté anglophone.

Le groupe Alliance Québec, qui défend et fait la promotion des droits de la minorité anglophone, indiquait hier qu'il aurait été «trop modeste et paternaliste» de réclamer à tout prix la présence d'un député anglophone au sein du nouveau cabinet.

«Ce qu'on croit, c'est que tout le conseil des ministres doit s'intéresser aux préoccupations de la communauté. Et nous ferons tout ce qu'il faut pour que nos intérêts continuent à être pris en compte», a fait valoir hier M. Michael Hamelin, nouveau président d'Alliance Québec.

Le conseil des ministres, qui a déjà compté jusqu'à cinq ministres anglophones, a perdu son dernier représentant, Sam Elkas, jusqu'au ministre des Transports, lors du remaniement de mardi.

Alliance Québec affirme combattre depuis longtemps l'idée qu'un anglophone puisse prétendre agir à titre de représentant pour sa communauté. «Après toutes ces années de dur travail et avec les changements que nous avons obtenus, nous devrions être capables d'aller au-delà de ce genre de territorialisme culturel», a plaidé M. Hamelin.

Par contre, dans les rangs de l'opposition, on se réjouit à mots couverts de cette omission qui sera rapidement récupérée et exploitée à des fins électorales.

«Ça va nuire aux chances des libéraux. Si le premier ministre Johnson prend pour acquis le fait que les anglophones voteront pour son parti, c'est qu'il manque de sensibilité envers les anglophones», a soutenu hier M. Keith Anderson, président du Parti Égalité.

Le Parti Égalité s'inquiète davantage du fait que le dossier linguistique soit atterri entre les mains du député Jacques Chagnon — également nouveau ministre de l'Éducation — que du vide anglophone au cabinet. On perçoit M. Chagnon comme un modéré, peu convaincu de la nécessité d'assouplir les lois linguistiques. «C'est un aspect sérieux de ce remaniement», d'ajouter M. Anderson.

De son côté, le député anglophone et péquiste de Westmount, M. Richard Holden, élu en 1989 sous la bannière du Parti Égalité, juge que le gouvernement Johnson fait ainsi preuve d'un excès de confiance envers l'électorat anglophone.

«Les libéraux sont convaincus que les anglophones sont revenus au bercail et que le Parti Égalité ne les menace plus, dit-il. Ils pensent que c'est un vote captif. Nous allons leur dire le contraire!»

Mais le député libéral de Nelligan, M. Ross Williams, affirme que cette décision ne découle que de la seule intention de faire subir un régime minceur au cabinet. A son avis, l'attitude et le discours du gouvernement Johnson d'ici les élections seront beaucoup plus déterminants auprès des anglophones que la composition du cabinet.



Daniel Johnson à son premier conseil des ministres hier, en compagnie de Monique Gagnon-Tremblay, ministre déléguée à l'Administration et à la Fonction publique, et Roger Lefebvre, ministre de la Justice.

Québec, poids plume dans le cabinet

La région de Montréal est représentée par 12 ministres

ANDRÉ BELLEMARE
PRESSE CANADIENNE

Québec — Il y a longtemps que le poids de la région de la capitale québécoise n'a paru si léger au sein du conseil des ministres depuis la formation du cabinet du nouveau premier ministre Daniel Johnson.

Un seul député, Jean Leclerc, de la circonscription de Taschereau, fait partie d'un cabinet en remplacement de trois élus de la région de Québec, Marc-Yvan Côté, Gil Rémillard, deux ministres seniors dans le gouvernement Bourassa, et Lawrence Cannon. La région de la capitale compte 11 circonscriptions.

Par contre, la région de Montréal est représentée par 12 ministres (sur 21).

Et encore M. Leclerc n'est-il que ministre délégué, sans pouvoirs réels, aux Services gouvernementaux, une nouvelle direction. Cette situation de faiblesse a été vertement décriée hier par au moins deux députés du Parti québécois, Jean Filion (Montmorency) et Jean Garon (Lévis), et par le président du PQ de la capitale nationale, Rosaire Bertrand.

«La représentation démographique de la région de Québec exige au moins trois ministres et non seulement un ministre délégué. En ce sens et à compétence égale, le nouveau titulaire du ministère du Revenu aurait dû être un député de notre région», estime M. Filion en ajoutant que M. André Vallard, nouveau ministre du Revenu, ne possède pas plus de qualifications qu'un de ses collègues de Québec sauf celle d'être en plus un député de la région de Montréal. Le député de Montmorency dénonce «cet affront» aux électeurs de Québec et reproche vivement au nouveau chef du gouvernement «de faire fi de la démocra-

tie». Quant à M. Bertrand, il trouve «tout à fait inacceptable que la capitale de l'état du Québec ne se retrouve qu'avec un seul ministre, délégué de surcroît, sans portefeuille».

«De mémoire, on n'a jamais vu un gouvernement traiter sa capitale avec aussi peu d'intérêt. C'est tout simplement scandaleux», a-t-il ajouté.

Le candidat péquiste dans Charlevoix aux prochaines élections générales est d'avis que ce «vide politique» dénote un manque fondamental de respect pour la population québécoise et il souhaite que les autres régions réagissent vivement à cette «aberration». Le député Garon a dit que, devant cette faible représentativité, plus que jamais la région de Québec devra compter sur la vigilance des syndicats de la Fonction publique pour défendre ses intérêts dans le dossier de la réorganisation de la machine administrative de l'état.

Le premier ministre Johnson a répondu, à la fin de la séance du cabinet, qu'il comprend la déception de ses collègues de la région de la capitale et qu'il les rencontrerait sous peu pour discuter de la situation.

Il a expliqué la complexité d'un tel exercice (la nomination de ministres) en ajoutant qu'il a essayé de respecter une certaine symétrie. Par ailleurs, l'opposition officielle s'en est prise à la réorganisation administrative annoncée par le premier ministre lors de la présentation de son cabinet mardi.

Le député de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard, ne perçoit aucun fil conducteur derrière les fusions et démantèlements de ministères, les transferts d'organismes gouvernementaux ou de directions, d'un ministère à l'autre.

Le nouveau chef du gouvernement doit apporter des précisions et plus d'éclaircissements à l'intention des nombreuses personnes affectées par cette restructuration.

Même si la souveraineté l'emporte

Le BQ restera à Ottawa

Ottawa (PC) — Le Bloc québécois restera à Ottawa même si la souveraineté l'emporte lors d'un éventuel référendum au Québec, a déclaré Lucien Bouchard hier à Ottawa.

«S'il y a un vote favorable à la souveraineté, le Bloc ne rentrera pas au Québec le lendemain, nous resterons ici à Ottawa», a expliqué le chef du Bloc lors d'une conférence de presse clôturant un caucus de deux jours de ses députés.

«On restera ici parce que le Québec ne sera pas ipso facto souverain, a-t-il poursuivi. Il y aura une transition à faire, des arrangements à conclure avec le gouvernement fédéral, ce sera une période de transition critique et nous serons là.»

Selon Lucien Bouchard, le Bloc québécois devrait alors jouer son rôle le plus important. Le Québec, a-t-il évoqué hier, devra notamment songer à assumer une partie de la dette du gouvernement fédéral.

«C'est dans l'intérêt de tous les Canadiens et des Québécois de juguler ce cancer», a prévenu le chef du Bloc hier.

Même s'il refuse d'envisager une défaite de l'option souverainiste lors d'un éventuel référendum au Québec, il estime que, dans un tel scénario, lui-même et les 53 députés du Bloc québécois ne traîneront pas dans la capitale fédérale.

«Ce serait incohérent avec notre mission», a-t-il dit. Des élections sont prévues au Québec en 1994. Si le Parti québécois est élu, un référendum sera probablement tenu l'année suivante. Ce qui adviendra du Bloc québécois sera déterminé en temps et lieu, a fait comprendre le leader de l'opposition.

A quelques jours de la rentrée parlementaire, le leader du Bloc québécois a indiqué hier qu'il se battra farouchement pour le maintien des programmes sociaux.

«Que dans un premier mouvement, on veuille s'en prendre aux démunis, ce n'est pas digne de la tradition canadienne et de la tradition québécoise», a déclaré Lucien Bouchard, qui craint que le gouvernement et le Reform Party favorisent des coupes dramatiques.

«Il faut d'abord et avant tout aller chercher l'argent là où il se trouve, a-t-il insisté, dans l'appareil gouvernemental, dans les budgets militaires, dans les dédoublements.»

Il demandera à tous les partis aux Communes de former une commission parlementaire afin que soient passés au crible tous les postes budgétaires de l'administration fédérale.

Il compte aussi sur le vérificateur général du Canada pour chiffrer le coût des chevauchements administratifs des gouvernements.

«Il ne faut pas compter sur les bureaucrates pour se dégraisser eux-mêmes, a-t-il lancé, il faut que le Parlement s'en mêle.»

Le leader de l'opposition demandera aussi au vérificateur de préciser les sommes que les grandes entreprises et les «familles riches et puissantes» soustraient en toute impunité chaque année au fisc.

«Un scandale terrible dont personne ne parle», a-t-il déploré.

Le Bloc tentera aussi de forcer le gouvernement à tenir ses engagements électoraux en matière de relance économique.

Selon Lucien Bouchard, le programme libéral de réfection et de construction des infrastructures ne pourra sortir l'économie de sa torpeur.

Johnson veut du concret d'ici une semaine

Québec (PC) — Avant même de confirmer officiellement leur nomination au conseil des ministres, le nouveau chef du gouvernement québécois Daniel Johnson a exigé de ses 20 collaborateurs qu'ils lui présentent des projets concrets de création d'emplois et de réduction des coûts au plus tard une semaine après leur entrée en fonction.

A sa première réunion du conseil des ministres, hier, M. Johnson a fixé les conditions de travail de ses collaborateurs et clairement indiqué qu'il n'avait pas l'intention d'attendre très longtemps avant d'obtenir des résultats.

«Lorsque j'ai communiqué avec mes 20 futurs collaborateurs, la semaine dernière, a-t-il déclaré, je leur ai fait connaître mes préoccupations dans chacun des ministères et des programmes de création d'emplois et de réduction des dépenses tou-

chant les consommateurs et les contribuables. Aujourd'hui (hier), je leur ai demandé, dans le cadre d'un plan général que je leur ai fourni et que je ferai connaître plus tard, et poursuivi le premier ministre, de me rapporter des idées spécifiques sur ce qu'ils entendent faire à très court terme afin de respecter nos objectifs de création d'emplois, de réduction des coûts et de maintien des services.»

M. Johnson a précisé qu'il a pris le temps de suggérer à chacun de ses ministres quatre ou cinq sujets importants sur lesquels il souhaite qu'ils se penchent dans les plus brefs délais et trouvent des réponses.

«On parle ici d'au moins 80 sujets», a-t-il dit.

Le premier ministre a aussi promis de respecter les objectifs énoncés dans le plan de relance du mi-

nistre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie Gerald Tremblay, annoncé en décembre, de créer au moins 35 000 emplois avec les 300 millions\$ et plus déjà promis annuellement pour le développement des régions «ce qui devrait se solder par des programmes et des projets décidés par les intervenants régionaux.»

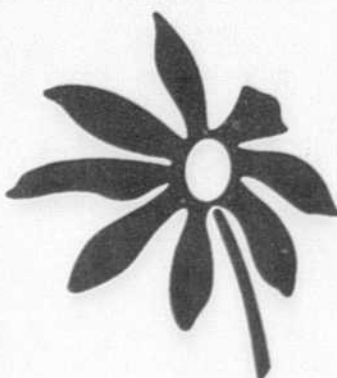
«Mes collègues du conseil des ministres, a-t-il souligné, ont jusqu'à mercredi prochain pour présenter des projets spécifiques qui devront se concrétiser dans les prochaines semaines ou dans les prochains mois.» C'est pourquoi la réunion du conseil des ministres de la semaine prochaine durera toute la journée, «précisément pour préparer cette liste de projets et choisir les priorités.»

Fort surpris de la part d'un ex-président du Conseil du Trésor qui a longtemps vu le salut des finances

publiques dans la seule réduction des dépenses publiques, M. Johnson, devenu premier ministre, a affirmé, hier, qu'il était maintenant davantage préoccupé par la création d'emplois. «Je veux voir des projets, a-t-il dit, je suis davantage préoccupé par la création d'emplois, ce que la réduction des dépenses ne peut pas apporter, même si elle permet au gouvernement de satisfaire certains besoins dans des secteurs prioritaires.»

A ses détracteurs qui ont souligné, depuis la prestation de serment de son cabinet mardi, que le nouveau gouvernement n'est pas légitime et qu'il doit déclencher immédiatement des élections générales, le nouveau premier ministre a répliqué «qu'au contraire le gouvernement est légitimement constitué, qu'il a été élu et que son mandat n'est pas terminé.»

ensemble...



Le téléthon de la paralysie cérébrale



POUR MIEUX VIVRE NOS DIFFÉRENCES

LES 22 ET 23 JANVIER 1994

DE 21 HEURES À 21 HEURES

LE DEVOIR

LE MONDE

Kaboul de nouveau sous le feu rebelle

Interminable guerre afghane

Les perspectives d'un règlement politique plus éloignées que jamais

L'aviation des chefs rebelles afghans a bombardé hier les positions du gouvernement à Kaboul pour la troisième journée consécutive. Après une pause nocturne, les combats terrestres se sont aussi poursuivis entre les troupes du président Burhanuddin Rabbani et celles de Gulbuddin Hekmatyar et du général Abdul Rachid Dostam. Les rebelles ont tiré environ 200 roquettes sur la ville, faisant au moins six tués et 20 blessés, a déclaré Radio-Kaboul.

Islamabad (AFP) — Les factions qui se disputent le pouvoir à Kaboul ont démontré, en 12 jours de combats et au prix de centaines de morts, qu'elles étaient incapables de remporter une victoire militaire décisive et les perspectives d'un règlement politique semblent éloignées.

«Les chefs afghans sont pris dans un tourbillon et aucun ne parvient à en sortir», déclare un diplomate.

Depuis la chute du régime communiste (avril 1992), les factions afghanes, en cherchant à étendre leur territoire, ont plongé le pays dans la fragmentation, l'insécurité et l'anarchie, à l'exception de quelques foyers de relative tranquillité, comme Herat (ouest).

Les derniers combats, à Kaboul et dans la région de Mazar-i-Sharif (nord), ont confirmé que la situation politique ne correspond plus à la ligne de fracture ethnique, opposant les Pachtonnes du sud, traditionnellement dominants, aux minorités ethniques du centre et du nord (Tadjiks, Ouzbeks et Hazaras), même si celle-ci reste vivace dans les esprits.

Alors que la deuxième grande «bataille de Kaboul», en août 1992, avait opposé les minorités ethniques, combattant au coude à coude, au Hezb-i-Islami de Gulbuddin Hekmatyar, dominé par les Pachtonnes, les récents affrontements mettent aux prises les Tadjiks du commandant Ahmed Shah Massoud d'un côté et le Hezb allié aux Ouzbeks du général Rashid Dostam de l'autre. Les Hazaras, chiïtes du centre, restent neutres.

Tous les coups sont permis

Les cartes idéologiques sont également brouillées: Hekmatyar, considéré comme le plus fondamentaliste des chefs afghans, fait assaut de modération, courtise les Occidentaux, et a noué, dans les derniers combats, une alliance de fortune avec son ennemi juré, Dostam, le chef des anciennes milices communistes, dont le revirement début 1992 avait été un facteur décisif de la chute du président Najibullah.

«Il s'agit maintenant purement et simplement d'une lutte pour le pouvoir», a noté un diplomate. Tous les coups sont permis, les alliances les plus surprenantes peuvent se nouer, selon l'intérêt du moment.

Une autre évolution en profondeur s'est produite au détriment de la faction tadjike du président Burhanuddin Rabbani et de Massoud, qui contrôle le centre de Kaboul et l'aéroport.

Alors qu'en août 1992, Hekmatyar luttait seul contre Massoud, qui avait le soutien de huit autres factions, la situation est aujourd'hui inversée: Hekmatyar se bat avec les Ouzbeks, qui représentent une force importante à Kaboul et dans le nord. Massoud apparaît totalement isolé, à l'exception du soutien de la faction Ittehad, pro-saoudienne, dont le poids militaire n'est pas déterminant.

Beaucoup d'Afghans reprochent à Rabbani et Massoud d'avoir monopolisé le pouvoir. «Ils n'ont pas su élargir leur base politique. Ils n'ont pas su échapper à leur provincialisme du Badakhshan (province de Rabbani) et du Panjshir (district natal de Massoud)», a estimé un homme politique afghan.

La plupart des postes importants sont occupés par des Badakhshis ou des Panjshiris. Au ministère des Affaires étrangères, pas un seul poste n'a été dévolu au Hezb-i-Islami, dont le chef est pourtant premier ministre en titre.

Les accords de paix ont échoué les uns après les autres. Les Nations unies, l'Organisation de la Conférence islamique, le Pakistan, l'Iran, tentent de renouer les fils du dialogue. Un dialogue miné par la haine, la méfiance et les indicibles souffrances de la population civile.

De Prague à Moscou en passant par Kiev, la tournée du président américain

Clinton veut amadouer l'Est

Mais Lech Walesa accuse la Russie et en demande davantage de Washington

Bill Clinton est arrivé cette nuit à Moscou pour une visite officielle de deux jours en Russie, en provenance de Kiev où il a fait une brève escale. Dans la capitale ukrainienne, où il a rencontré le président Leonid Kravtchouk, M. Clinton avait annoncé que les États-Unis, la Russie et l'Ukraine étaient «prêts à signer» un accord sur le démantèlement de l'arsenal nucléaire ukrainien. Plus tôt dans la journée, et

faisant contre mauvaise fortune bon cœur, les quatre pays du «Groupe de Vysegrad» (Pologne, Hongrie, République tchèque et Slovaquie), dont les dirigeants ont rencontré le président américain, ont décidé à Prague d'adhérer au plan américain de «Partenariat pour la paix», adopté lundi par l'OTAN. Seul le président polonais Lech Walesa a réchigné devant ce plan qu'il considère largement insuffisant.

Denucléarisation de l'Ukraine

Kiev va signer

Kiev (AFP) — Les présidents américain Bill Clinton, russe Boris Eltsine et ukrainien Leonid Kravtchouk «sont prêts à signer vendredi» un accord portant sur le démantèlement de l'arsenal nucléaire ukrainien, a déclaré hier soir à Kiev le président américain.

Dans une déclaration lue après un entretien d'une heure et demie avec son homologue ukrainien à l'aéroport de Kiev, Bill Clinton a indiqué que cet accord «ouvre la voie à une nouvelle forme de coopération économique et politique entre les deux pays».

«L'accord accroîtra la sécurité des États-Unis, de l'Ukraine, de la Russie et du monde entier», a-t-il dit. M. Clinton a indiqué avoir invité l'Ukraine à participer au «Partenariat pour la paix».

Sur le plan économique, M. Clinton a annoncé que les États-Unis étaient «prêts à accroître substantiellement leur soutien» pour aider l'Ukraine à avancer sur la voie de la réforme économique. Cette aide est de 155 millions de dollars pour l'année budgétaire en cours.

Pour sa part, M. Kravtchouk a déclaré que «l'Ukraine respectera ses obligations» et «ne se mettra pas en travers de la voie menant au désarmement».

Il s'est toutefois montré beaucoup plus prudent que M. Clinton: «Nous nous sommes approchés d'une solution (...) J'espère que le parlement soutiendra la mise en oeuvre de cet accord», a-t-il dit.

Plusieurs sources à Kiev, notamment des députés de l'opposition, ont mis en doute ces derniers jours l'autorité du président Kravtchouk à signer un tel accord. «J'espère que le parlement sera plus intelligent», a dit M. Kravtchouk.

Le parlement ukrainien, majoritairement opposé à M. Kravtchouk, avait partiellement ratifié en novembre dernier le traité START I de désarmement stratégique signé entre l'URSS et les États-Unis en 1991.

M. Clinton a par ailleurs annoncé que le président ukrainien effectuerait une visite officielle en mars prochain à Washington.

D'APRÈS AFP

Prague — Le président polonais Lech Walesa a accusé hier à Prague la Russie de «faire chanter» l'Occident «qui hésite», pour empêcher un élargissement de l'OTAN à l'Est que Moscou «perçoit comme un ennemi».

Dans un toast, dont le texte a été distribué à la presse après le déjeuner officiel du président Bill Clinton avec les présidents des quatre pays du groupe de Vysegrad (Hongrie, Pologne, République tchèque, Slovaquie), M. Walesa a réaffirmé ses «doutes» vis-à-vis du «Partenariat pour la paix» proposé par le président Clinton. «C'est un pas dans la bonne direction, mais un pas trop petit», a-t-il dit. «Nous espérons que nos entretiens d'aujourd'hui ouvriront un nouvel horizon et que notre marche vers l'OTAN en sera accélérée.»

Par ailleurs, M. Walesa a déploré que l'unité européenne «soit toujours lointaine».

«Notre continent est toujours divisé entre le bloc de l'Europe occidentale et ce qui reste après la faillite du communisme», a-t-il estimé. «Ni les structures de sécurité, ni les structures économiques n'ont été élargies. Nous nous sommes arrêtés à mi-chemin.»

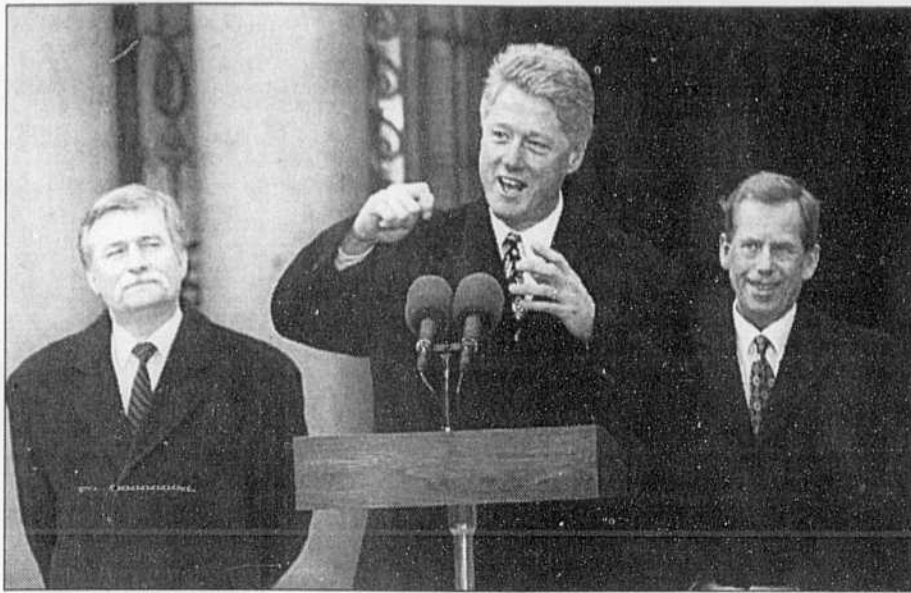
«Il n'y a pas de projet pour ce qui reste après la faillite du communisme. Il semble que les grands de ce monde aient intérêt à maintenir cet état des choses. La vision d'une maison commune s'éloigne et revient l'idée d'une Europe divisée, champ de confrontation», a poursuivi le président polonais.

«D'un côté il y a la Russie, qui exerce un chantage, car elle a peur d'un élargissement des possessions de l'OTAN, qu'elle

considère comme ennemie. De l'autre, il y a l'Occident, qui hésite.»

«L'Europe centrale ne doit pas être une «zone grise» ni un vide en ce qui concerne la sécurité. Une région où renâtraient les démons du passé, la peur de la déstabilisation et l'incertitude du lendemain», a encore dit M. Walesa.

De son côté, le président tchèque Vaclav Havel a estimé dans son toast qu'«il n'est pas possible ni désirable d'isoler la Russie... mais l'extension de l'OTAN à l'Est n'amènerait pas pour autant un ennemi aux frontières de la Russie. Nous rejetons toutes les voix en Russie qui veulent à tout prix éviter une telle extension en l'interprétant comme un danger ou qui préconisent un retour à une sphère d'influence en Europe centrale. Nous sommes un Etat indépendant, qui décide souverainement de sa politique et de ses alliances.»



Lech Walesa, Bill Clinton et Vaclav Havel, hier à Prague. Des sentiments mélangés.

considère comme ennemie. De l'autre, il y a l'Occident, qui hésite.»

«L'Europe centrale ne doit pas être une «zone grise» ni un vide en ce qui concerne la sécurité. Une région où renâtraient les démons du passé, la peur de la déstabilisation et l'incertitude du lendemain», a encore dit M. Walesa.

De son côté, le président tchèque Vaclav Havel a estimé dans son toast qu'«il n'est pas possible ni désirable d'isoler la Russie... mais l'extension de l'OTAN à l'Est n'amènerait pas pour autant un ennemi aux frontières de la Russie. Nous rejetons toutes les voix en Russie qui veulent à tout prix éviter une telle extension en l'interprétant comme un danger ou qui préconisent un retour à une sphère d'influence en Europe centrale. Nous sommes un Etat indépendant, qui décide souverainement de sa politique et de ses alliances.»

La Hongrie est également favorable au plan américain. «Le Partenariat pour la paix est un projet qui facilitera le rapprochement de la Hongrie et de l'OTAN», a estimé mardi M. Janos Herman, porte-parole du ministère hongrois des Affaires étrangères. «La Hongrie, a-t-il ajouté, entend toujours devenir membre à part entière de l'OTAN et nous utiliserons toutes les formes de coopération pour rapprocher notre pays de l'OTAN.»

Enfin, le président slovaque Michal Kovac a déclaré hier matin lors d'un entretien bilatéral avec le président Vaclav Havel que «le Partenariat pour la paix est une grande occasion pour l'intégration des pays d'Europe centrale dans la sphère de civilisation euro-américaine et de valeurs européennes, dont l'OTAN assure la protection et la garantie».

Salinas désarme, San Cristobal exulte

Les affrontements ne sont plus que sporadiques dans le Chiapas

SERVICE ESPAGNOL DE L'AFP

Mexico — Dans un message solennel à la nation, le président mexicain Carlos Salinas a décidé hier de «suspendre toute initiative militaire» et de proclamer unilatéralement un cessez-le-feu dans l'Etat de Chiapas où a éclaté une révolte du Front zapatiste de libération nationale (FZLN) le 1er janvier. Ce geste se veut un «message de conciliation, de paix et de respect des droits humains», ajoute le communiqué.

Entre-temps, on signalait à la frontière guatémaltèque un regain de tension qui coïncidait avec le retour prévu, hier, de plus de 1000 réfugiés guatémaltèques qui doivent être accueillis par des personnels locaux et par des organisations internationales. Des soldats guatémaltèques versés dans la lutte anti-guérilla affirment haut et fort, par exemple, près du poste de douanes de La Mesilla, qu'«aucun insurgé mexicain ne franchira la frontière».

Le président du Guatemala, Ramiro de Leon Carpio, doit se rendre demain souhaiter la bienvenue à ces réfugiés qui s'établiront à Newton, dans un domaine du nom de La Chacula.

Un journaliste de l'AFP à San Cristobal de las Casas a

pu observer hier les signes d'allégresse qui ont suivi de peu la diffusion du message présidentiel, à proximité de commerces dont les appareils en vitrine étaient branchés sur les actualités.

Les chevaux de frise qui bloquaient les routes pour former des barrages contrôlés par les militaires disparaissent peu à peu et la population se sent davantage libre de circuler, mais ce courant exulte les «zones de guerre», soit les abords de localités que le Front zapatiste avait occupées le 1er janvier: Ocosingo, Tenejapa, Altamirano, Las Margaritas. L'armée n'a toutefois pas réussi encore à pénétrer dans Guadalupe Tepeyac, toujours contrôlée par le Front qui y aurait 500 guérilleros retranchés.

Depuis cinq jours environ, les affrontements frontaux ont cessé. On n'a enregistré que des tirs sporadiques, comme ce fut le cas mardi soir contre les casernes de la 31e zone militaire, à proximité de San Cristobal.

Les villages occupés aux premières heures du soulèvement «zapatiste» sont Ocosingo, Tenejapa, Altamirano, Las Margaritas et Guadalupe Tepeyac. L'armée n'a toujours pas pu pénétrer dans ce dernier, les rebelles ayant obstrué les routes qui y mènent.

Au Chiapas, nombreux sont ceux qui attendaient avec espoir l'arrivée de M. Manuel Camacho Solis, ancien

maire de Mexico qui espère obtenir la conclusion d'une trêve acceptée par tous.

Les premières paroles de M. Camacho ont d'ailleurs été prononcées en langue tzeltal et constituaient un appel à la réconciliation «du plus profond du cœur». San Cristobal, que les zapatistes avaient prise pendant deux jours début janvier, est toujours quadrillée par des véhicules militaires et survolée par des hélicoptères, mais l'armée n'intervient pas dans la vie de ses habitants depuis quelques jours.

Hier s'amorçait aussi un mouvement de retour à leurs foyers de paysans qui avaient été hébergés par l'Eglise de San Cristobal.

L'incident le plus grave survenu mardi a été signalé dans la zone de Nuevo Momon où un véhicule transportant des journalistes mexicains et étrangers a été mitraillé par deux hélicoptères de l'armée mexicaine.

Hier, à San Cristobal, l'évêque Samuel Ruiz entouré de pasteurs évangéliques a réitéré sa demande d'une solution pacifique, tandis que commerçants et chefs d'entreprise, dans cette ville de 80 000 habitants, se lamentaient de la fuite des touristes et de la chute du commerce depuis que s'est produit le soulèvement du Front zapatiste de libération nationale le 1er janvier.

EN BREF

GRANDE-BRETAGNE

ENQUÊTE À WASHINGTON

Washington (Reuter) — Bill Clinton a demandé au ministre américain de la Justice de désigner un avocat indépendant pour enquêter sur une opération foncière réalisée alors qu'il était gouverneur de l'Arkansas et sur la faillite d'une caisse d'épargne locale. «Le président a notifié aujourd'hui au conseiller juridique de la Maison-Blanche, Bernard Nussbaum, de solliciter du ministre de la Justice qu'il désigne un avocat spécial (...) pour mener une enquête indépendante sur le dossier Whitewater et en rendre compte au peuple américain», a déclaré hier le conseiller présidentiel George Stephanopoulos.

ARMÉE HUMANITAIRE

Port-au-Prince (d'après AFP) — Les forces armées assureront le maintien de l'ordre lors de la distribution de carburant destiné à l'aide humanitaire en Haïti, a assuré mardi soir le général Raoul Cédras, chef de la dictature militaire haïtienne. Les diplomates représentant à Port-au-Prince les «quatre pays amis d'Haïti» avaient demandé au général Raoul Cédras des garanties pour la distribution du carburant que la communauté internationale a décidé d'envoyer à Haïti.

Une accumulation d'affaires de moeurs touchant des membres du Parti conservateur menace la crédibilité de la campagne de retour aux «valeurs familiales et morales» lancée par le premier ministre John Major.

LAURENT ZECCHINI
LE MONDE

Londres — Prises séparément et espacées dans le temps, chacune des «affaires» qui font les gros titres de la presse britannique depuis quelques jours, relèverait peu ou prou du fait divers. L'inconvenant, pour M. Major, est qu'elles s'additionnent et ont trait aux moeurs, alors même que le chef de bataille du gouvernement, depuis le congrès conservateur de Blackpool, en octobre dernier, est le retour aux valeurs familiales traditionnelles.

Une atmosphère de scandales s'est ainsi instaurée dans les milieux politico-journalistiques: les rumeurs se succèdent, amplifiées par une presse qui ne recule pas, parfois, devant l'amalgame.

Ainsi, la démission, dimanche, du comte de Caithness, secrétaire d'Etat aux transports, à la suite du suicide (par balle) de son épouse, est-elle présentée comme le dernier en date d'une série

de revers qui ternissent l'image du gouvernement, et celle du premier ministre; Malcolm Caithness est le troisième membre du gouvernement à être obligé de quitter ses fonctions en cinq jours...

Mercredi, Tim Yeo, secrétaire d'Etat chargé de l'environnement, était obligé de démissionner après la divulgation de son aventure extra-conjugale et d'une paternité illégitime, laquelle, a-t-on appris samedi, n'était pas la première. En 1967, alors qu'il était étudiant à Cambridge, M. Yeo avait eu une liaison avec une jeune femme, et un premier enfant, donné en adoption.

Dans la même journée, Alan Duncan, assistant parlementaire du secrétaire d'Etat à la santé, renonçait à ses responsabilités, à la suite de révélations sur une opération immobilière douteuse. M. Duncan, qui a fait partie de l'équipe électorale de M. Major en 1990, précisait qu'il ne voulait pas être «un embarras» pour le gouvernement.

Une conception élastique de la moralité

La presse dominicale a, d'autre part, reproduit avec gourmandise les propos de l'épouse d'un parlementaire conservateur, qui accuse son mari de l'avoir quittée pour une liaison... masculine. David Ashby a reconnu lundi avoir partagé un lit avec un ami «proche», dans un hôtel en France, tout en démentant être homosexuel...

Il n'en fallait pas plus pour relancer les rumeurs de démission de Steven Norris, secrétaire d'Etat aux transports, dont les journaux, les plus sérieux rappellent qu'il est accusé d'avoir eu «cinq maîtresses». Tout cela peut sembler bien dérisoire, mais cette addition de «mini-scandales» renforce le sentiment populaire que bien des membres du gouvernement font preuve, en privé, d'une conception très élastique de la «moralité», tout en défendant, en public, le respect des valeurs morales.

Voulant défendre cette politique de «back to basics» («retour aux valeurs traditionnelles»), M. Major a assuré, dimanche, que celle-ci n'avait rien à voir avec des questions de «moralité personnelle», ce qui a eu pour effet de compliquer davantage le sujet.

M. Major juge «normal», pour des membres du gouvernement qui se conduisent «manifestement mal», de démissionner, alors que ceux qui «committent une imprudence», doivent bénéficier de «tolérance et compréhension». Cette mise au point n'a levé en rien la confusion autour de ce qui est ressenti par beaucoup comme une «croisade morale» particulièrement incertaine.

Au contraire, le sentiment se renforce d'une grande hypocrisie officielle: s'agissant, par exemple, des affaires d'adultère, la «vertu» semble se résumer à l'habileté à échapper à l'attention publique, c'est-à-dire à celle des médias...

Des vœux pour l'année nouvelle

L'abbé Pierre veut mourir en état de grâce

Paris (AP) — Interrogé par l'hebdomadaire Paris-Match sur son souhait pour la nouvelle année 1994, l'abbé Pierre répond: «Mourir. Mourir en état de grâce», en précisant qu'il ne s'agit pas d'une pensée «moribonde».

«Depuis l'âge de sept ans, j'ai envie de mourir. Cela n'a rien de morbide. C'est un désir de grand soleil, d'eau claire, le désir d'une rencontre longtemps retardée avec un ami», explique le fondateur d'Emmaüs, âgé de 81 ans, avant d'ajouter: «Mais j'ai l'impression que le Bon Dieu se paie ma tête en faisant que ça rate à chaque coup où je pourrais espérer».

«Il y en a d'autres que moi, (Dieu) en fabriquera d'autres», ajoute-t-il en faisant part de son désir d'être inhumé au cimetière d'Esteville (Seine-Maritime) où reposent déjà plusieurs compagnons d'Emmaüs. «Il y avait une quinzaine de places dans notre tombe. Il n'en reste plus qu'une, c'est la mienne. Réserve!».

É D I T O R I A L

L'affaire Barnabé

Jean-Robert Sansfaçon

Un mois après l'incident dramatique qui a transformé un citoyen que l'on disait psychologiquement vulnérable, M. Réal Barnabé, en un être irrémédiablement végétatif, l'impatience populaire gagne en importance. Cela peut se comprendre, aucun policier n'ayant encore été suspendu, aucun suspect n'ayant même été identifié publiquement.

S'agit-il d'un cas d'exception dû au fait que les acteurs sont policiers? Pas vraiment, ou pas tout à fait. C'est plutôt qu'il n'y avait pas d'autres témoins que des policiers, eux dont la réputation de «solidarité», voire de complicité, n'est plus à faire. Il faut donc du temps avant de parvenir à reconstituer avec précision le cours des événements.

On connaît bien des enquêtes qui ont pris des semaines, même des mois avant de parvenir au tribunal. Comme on connaît des enquêtes qui n'ont jamais abouti. Celle de l'assassinat du caporal Lemay survenu dans la pinède d'Oka en est un exemple. Mais dans le cas qui nous concerne, il y a peu de risques pour que d'éventuels coupables s'en tirent sans même subir de procès.

Rarement avait-on vu en ce pays des photos montrant un individu aussi meurtri à la suite d'une intervention policière. À tel point que les premières analogies qui surgissent à l'esprit nous viennent tout droit du milieu du crime, ou de celui des «escadrons de la mort». Le cauchemar que cet être humain a dû subir avant de perdre définitivement l'esprit, seules les victimes de la torture sont en mesure d'en dire l'intensité et l'horreur.

Tout ce que nous savons, pour l'instant, provient de fuites non confirmées. Malgré les jours qui passent, l'impatience et la révolte qui grandissent, il est donc trop tôt pour condamner et même accuser qui que ce soit.

Il est normal que l'étude exhaustive des faits prenne du temps, l'affaire étant passablement plus complexe que s'il s'agissait d'un cambrioleur pris sur le fait. Pour le moment, ces délais ne suffisent pas pour conclure à un parti pris en faveur de la police. Laissons les procureurs compléter leur travail sereinement, eux à qui revient la décision de poursuivre ou non les suspects.

Quant à la demande d'enquête publique présentée

par la famille Barnabé, le nouveau ministre de la Justice ne doit pas y donner suite. La première raison, c'est qu'une enquête publique ne peut remplacer le processus judiciaire. Seule la tenue d'un procès dans les règles de l'art et le respect des droits des individus peut conduire à la condamnation ou la libération d'individus accusés d'actes criminels.

L'intérêt d'une enquête publique serait de faire la lumière sur le déroulement de la soirée, ce qu'un procès devrait aussi permettre d'éclaircir. Il est vrai qu'un accusé peut refuser de témoigner contre lui-même, et c'est bien ainsi. Mais il y avait beaucoup de monde ce soir-là et si certains policiers refusent de témoigner contre leurs confrères, la loi est là pour les y forcer.

La deuxième raison qui nous amène à rejeter la demande de la famille, c'est qu'une telle enquête dont l'objectif premier serait de prévenir la répétition de tels incidents, est déjà en cours depuis le printemps 1992, suite à l'affaire Marcelus François. Lors d'un entretien qu'il nous accordait, hier, l'ex-juge Albert Malouf a confirmé qu'il remettrait son rapport au ministre de la Sécurité publique en mars prochain.

Pour effectuer son enquête, monsieur Malouf aura mis deux ans, en incluant

les quatre mois de travail intensif consacré à l'émeute de la coupe Stanley. Sans avoir eu le temps de se pencher spécifiquement sur l'affaire Barnabé, le juge affirme avoir étudié de près la question du recours à la force par les policiers. En plus des coûts élevés qu'impliquerait la tenue d'une nouvelle enquête, il est à peu près certain qu'elle n'ajouterait rien.

En outre, il faut s'attendre à ce que le Comité de déontologie policière tienne sa propre enquête afin de décider du sort professionnel qui doit être réservé aux agents présents lors des incidents dramatiques.

En somme, dans cette affaire, que justice soit faite comme il se doit, avec diligence et sérénité. Quant aux méthodes d'intervention policière, attendons de connaître l'analyse et les recommandations du juge Albert Malouf prévues pour bientôt.

Seules des victimes de la torture sont en mesure de dire l'horreur subie par cet homme.

Tout doux, l'Ours!

François Brousseau

Tout doux, tout doux, l'Ours! Le monde inquiet serait-il en train de reculer devant le géant blessé de l'Est, quelques années à peine après la victoire de l'Occident dans la Guerre froide?

L'été dernier à Varsovie, Boris Eltsine avait dit oui à l'entrée de la Pologne dans l'OTAN. Quelques semaines plus tard, le discours changeait du tout au tout. Aujourd'hui, l'OTAN se contente d'un vague «Partenariat pour la paix» en direction des anciennes «démocraties populaires» de l'Est. Celles-ci, déçues, font contre mauvaise fortune bon cœur.

Le «Partenariat pour la paix» était-il vraiment le maximum que l'Occident pouvait offrir aux rescapés du communisme? Qu'y a-t-il derrière la décision des militaires et des politiciens occidentaux de réduire à quelques exercices et à quelques réunions symboliques la coopération stratégique avec l'Europe centrale?

Enveloppée de belles paroles, la profonde réserve des Occidentaux face à l'élargissement de l'OTAN est un fait patent. La colère à peine cachée de Lech Walesa en témoigne. Mais qu'y a-t-il derrière? La peur de provoquer les Russes? La conscience du fait que l'absorption de ces armées délabrées serait une énorme charge financière?

Et d'abord, cet élargissement est-il chose souhaitable? Pour les pays de l'Est en proie aux affres de l'après-communisme, il y a, à la seule évocation des mots «OTAN» ou «Union européenne», un réflexe de Pavlov basé sur la foi magique en une panacée. Dans l'imaginaire est-européen, l'UE, c'est la clé de la prospérité, tandis que l'OTAN, c'est la protection contre les nouveaux dangers d'une Russie rede-

venue «méchante». Cette peur n'est pas absurde: depuis un an, la politique étrangère russe est peu à peu sortie du sursisisme pro-occidental qui l'avait caractérisée à l'époque de Gorbatchev et de Chevardnadze. L'irruption des ultranationalistes impérialistes au parlement lors des élections de décembre n'est venue que confirmer et rendre plus visible un tournant déjà amorcé plusieurs mois auparavant.

D'un côté, l'OTAN prétend agir dans la perspective d'un élargissement progressif à tout le monde et son père, ce qui est absurde puisqu'une telle organisation fut fondée à la base sur le principe de confrontation. Mais de l'autre, elle repousse cette perspective dans un lointain avenir, ce qui a l'heur de frustrer les nouveaux candidats qui se pressent au portillon.

La Pologne en particulier a exprimé hier encore sa déception, tandis que l'Ukraine se sent flouée par une diplomatie américaine toute centrée sur Moscou. La courte escale faite hier par le président américain suffira-t-elle à rassurer Kiev et à garantir la destruction concrète des bombes atomiques ukrainiennes, dont le principe semble aujourd'hui acquis?

Les Etats-Unis de Bill Clinton, et en particulier du nouveau numéro deux de la diplomatie américaine, Strobe Talbott, jouent aujourd'hui la carte russe à fond, avec un zèle qui frise l'aveuglement. La diplomatie américaine à l'Est se résume à ceci: soutien à Boris, soutien à Boris, soutien à Boris. Comme hier avec Mikhaïl.

Entre la guerre froide reaganienne et l'«apaisement» clintonien, y a-t-il place pour une diplomatie équilibrée, ferme sans être provocatrice? Ce n'est pas évident.

L E T T R E S

Tourisme à Cuba

Le 6 novembre dernier, LE DEVOIR reprenait une dépêche de l'agence américaine Associated Press, retransmise par la Presse Canadienne, en provenance de Miami, annonçant que, «à compter du 27 novembre, les étrangers et les exilés cubains» qui se rendent à Cuba «seront attaqués par des membres d'Alpha 66 qui opèrent dans l'île». Cette information basée sur des déclarations faites «en conférence de presse» par des individus s'identifiant comme étant les leaders de ce groupe depuis longtemps discrédité à Miami, était présentée au public canadien comme étant parfaitement crédible et légitime en dépit de son caractère criminel.

L'ambassade de Cuba à Ottawa tient aujourd'hui à faire remarquer que, plus de trois semaines après ces soit-disant menaces, aucun incident, pas même le plus minime, ne s'est produit, alors que des milliers de touristes du monde entier continuaient à affluer dans l'île. Tout comme dans les dernières années alors que de semblables menaces proférées par Alpha 66 ou des groupuscules de même calibre se sont avérées sans aucun fondement.

Le ministre canadien des Affaires extérieures a entre-temps fait claire-

ment savoir que les touristes canadiens pouvaient continuer à se rendre dans l'île sans crainte.

Il est aujourd'hui évident, une fois de plus, que les déclarations incendiaires de groupes tels Alpha 66 n'ont qu'un seul et unique objectif: discréditer Cuba et, d'abord et avant tout, s'attaquer au secteur le plus florissant de son économie, l'industrie du tourisme.

Le tourisme québécois à Cuba, traditionnellement en constante progression, s'est vu freiné sensiblement en raison du caractère inquiétant de ce qui a été publié. S'il existe un contentieux entre les Etats-Unis d'Amérique et Cuba, largement maintenu par la volonté des autorités de Washington, les relations entre le Canada et Cuba sont de nature totalement distincte. Ottawa et La Havane ont toujours entretenu des relations de qualité qui se reflètent dans le niveau des échanges dans tous les secteurs d'activité. Tout en souhaitant pour la plus grande île des Antilles un traitement journalistique empreint de plus de sérénité, l'ambassade de Cuba désire profiter de ce début d'année pour offrir au DEVOIR ses vœux les meilleurs pour 1994.

Carlos Castillo, ambassadeur
Ambassade de Cuba
Ottawa, janvier 1994

Religion de la parole

Monsieur Stéphane Baillargeon, dans LE DEVOIR du 28 décembre dernier, vous commencent votre deuxième article sur «le Christ» par ces mots: «Le christianisme est une religion du Livre...».

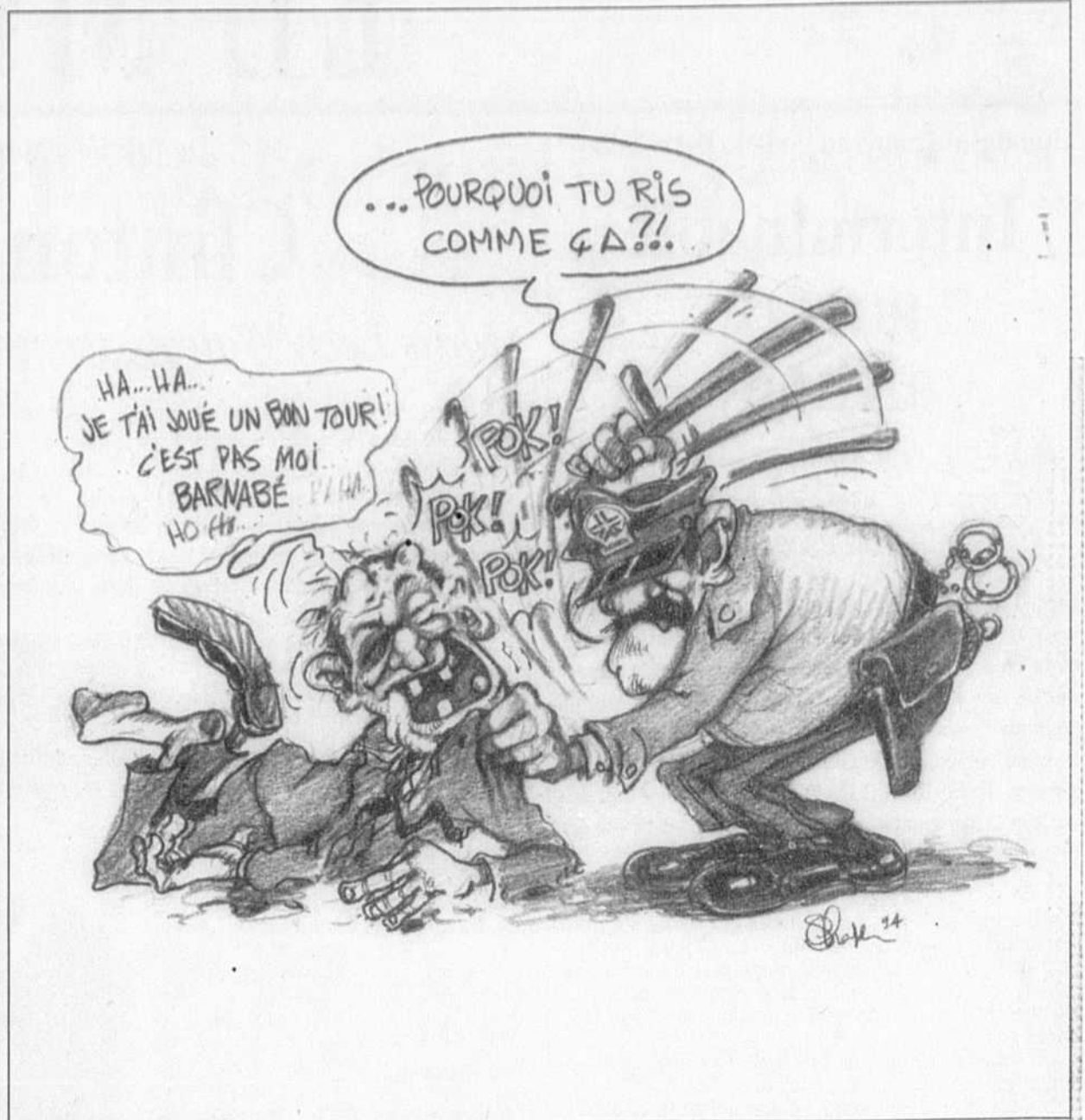
Etiez-vous conscient de contredire ainsi tout à fait le Catéchisme de l'Eglise catholique, paru il y a un an déjà, et qui affirme au No 108: «La foi chrétienne n'est pas une «religion du Livre»; le christianisme est la religion de la «Parole» de Dieu, «non d'un verbe écrit et muet, mais du Verbe incarné et vivant?»

Pour qu'elles ne restent pas lettre morte, il faut que le Christ, Parole éternelle du Dieu vivant, par l'Esprit Saint, nous ouvre l'esprit à l'intelligence des Ecritures.» (Luc 24, 45).

Comment voulez-vous que des lecteurs avertis vous prennent au sérieux?

Réalisez-vous aussi le tort que vous faites à la cause des fidèles laïcs à qui l'Eglise confie de plus en plus de responsabilités dans l'enseignement religieux?

Robert Gendreau
Prêtre
Montréal, 28 décembre 1993



O P I N I O N

Relancer l'économie par les infrastructures... Pourquoi pas?

PERRY NIRO
Éditeur
Magazine Envirotech

Un nombre d'analystes et d'observateurs ont critiqué le programme fédéral de développement des infrastructures. Certains ont dénigré ce projet en prétextant que le gouvernement fédéral a recours à une recette surannée.

Pour plusieurs, ce n'est pas en construisant des routes, des aéroports, des égouts et des aqueducs que l'on développe une économie de pointe ou, pour reprendre un concept à la mode, une économie à forte valeur ajoutée. Et pourtant!

Pourtant, la qualité des infrastructures est un élément déterminant dans l'implantation d'une usine. La proximité d'un aéroport, l'accès à des voies rapides et un environnement de qualité sont des critères importants lorsque vient le temps de choisir le site d'une future usine. A titre d'exemple, le Club Price du sud-ouest de Montréal n'aurait pu ouvrir ses portes sans la construction d'une route d'accès direct aux voies de circulation importantes.

L'aéroport de Bromont n'aurait pu devenir un centre aéroportuaire d'importance, et contribuer ainsi au développement économique régional, sans la construction d'une nouvelle route et d'un immeuble.

Dans son rapport intitulé *Politiques d'infrastructures pour les années 90* et publié en septembre 1993, l'OCDE, qui regroupe les pays occidentaux, estime que la réussite économique d'un pays repose sur la qualité de ses infrastructures.

L'OCDE s'inquiète pourtant de l'état des infrastructures des pays membres: embouteillages monstres sur les routes, qui contribuent à la pollution urbaine tout en réduisant la performance de l'industrie du transport routier, retards dans les aéroports, réseaux de trains à grande vitesse déficients, insuffisance des réseaux

d'égouts et d'aqueducs, etc. Selon l'organisme, sans une amélioration significative des infrastructures, plusieurs pays seront mal préparés à affronter les défis économiques des années 90 et du début du XXIe siècle.

Il faut le préciser: des mauvaises infrastructures nuisent à la productivité des entreprises et donc à l'économie. Au Japon, le concept de gestion des stocks «juste-à-temps» a des ratés. Ce système est moins productif et rentable que le précédent puisque, dans la région de Tokyo, l'engorgement des routes retarde la livraison des pièces.

Qui a dit que la construction d'infrastructures ne faisait pas appel aux nouvelles technologies? La géomatique, domaine dans lequel le Québec fait figure de leader, ne doit-elle pas son essor à la construction d'infrastructures? La construction de l'autoroute des télécommunications, qui allie fibre optique et satellites, est également une infrastructure qui pave la voie au développement économique des années 90.

Il faut toutefois suggérer aux dirigeants gouvernementaux de prioriser les projets qui auront le plus de retombées économiques, sociales et technologiques. C'est notamment profiter de la construction d'infrastructures pour implanter des technologies développées par des entreprises québécoises et canadiennes.

À ce chapitre, le programme de réfection des routes et trottoirs, présenté par la Ville de Montréal en décembre dernier, n'est pertinent que dans la mesure où l'on profite de l'occasion pour utiliser de nouveaux matériaux. Pensons seulement au procédé ECO-FLEX de Bitumar. Cette entreprise de Montréal mélange du caoutchouc provenant de vieux pneus à du bitume pour offrir un produit unique de recouvrement des routes.

Ce procédé, en plus de résoudre en partie le problème d'élimination des vieux pneus, offre une qualité supérieure au bitume conventionnel. Il est à noter que depuis la fin de 1993 le

gouvernement américain exige qu'au moins 5% des projets de construction de routes contiennent du caoutchouc provenant de vieux pneus.

En plus de mettre en doute la rentabilité économique des investissements dans les infrastructures, certains analystes suggèrent que, dans un contexte de dette élevée, l'Etat ait le devoir de limiter ses dépenses et de laisser le fameux marché créer les emplois. S'il faut convenir que l'Etat n'a pas la marge de manœuvre pour se lancer dans des dépenses à tout vent, il existe par contre des formules alternatives de financement.

Ainsi, face à la crise des finances publiques, plusieurs Etats ont opté pour le BOT, le *Build, Operate and Transfer*. Cette méthode fait appel au financement privé pour construire les infrastructures publiques. Ainsi, comme c'est le cas pour la construction du pont reliant le Nouveau-Brunswick à l'Île-du-Prince-Édouard, des intérêts privés financent le projet, assureront son exploitation et transféreront à l'Etat les infrastructures après plusieurs années.

En Californie, la California Private Transportation Co. planifie la construction d'une autoroute à quatre voies de 16 kilomètres pour décongestionner la route 91. Le projet sera financé par des droits de passage de 2 \$ que les automobilistes devront déboursier pour éviter les embouteillages. Après 35 ans, la route sera transférée à l'Etat de la Californie.

Dans le domaine du traitement de l'eau potable et des eaux usées, la même approche devrait être envisagée. Les municipalités québécoises doivent faire preuve d'ouverture d'esprit devant la privatisation de certaines de leurs infrastructures ou de leur construction par des intérêts privés.

Un tel système, au lieu de répartir les dépenses publiques sur l'ensemble des citoyens, a l'avantage de taxer directement les utilisateurs de services. Une approche qui a ses mérites.

À P R O P O S

... des étrangers et du gouvernement

À plusieurs reprises, j'ai constaté que certains ministères et organismes avec lesquels des étrangers venus vivre au Québec doivent traiter, ne réalisent pas suffisamment les distances géographiques et culturelles qui existent entre nos structures administratives et celles d'autres pays.

Je prends pour exemple le cas de résidents permanents venus d'Afrique qui demandent une aide financière du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Science. Parmi eux, des étudiants sont tenus de produire

sans délai une copie de la déclaration de revenus de leur conjoint alors que ce dernier est demeuré au pays, point du globe où cette formalité fiscale n'existe généralement pas pour l'ensemble des particuliers.

Qu'à cela ne tienne, le Ministère suggère alors de s'en remettre à l'ambassade canadienne de l'endroit qui émettra une attestation officielle de revenus gagnés et d'impôts versés. Comme si cela allait de soi!

Rapport annuel 1993 du Protecteur du citoyen.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAFON

2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAIS CE QUE DOIS

IDÉES

Empire soviétique

Nostalgie des heures glorieuses

Les dernières élections en Russie ont été marquées par un progrès notable de la représentation des partis antiréformistes



Une femme examine son bulletin de vote aux élections du 12 décembre 1993 en Russie.

mistes. Depuis l'écrasement de la rébellion communiste au parlement, l'armée russe a formellement retrouvé son influence dans la formulation de la politique extérieure.

La nouvelle doctrine militaire, présentée le 2 novembre par le ministre Gratchev, illustre bien les visions politiques de l'armée russe. Cette doctrine, qui réitère le besoin de développements technologiques majeurs au niveau de l'armement, affirme que la Russie va demeurer capable d'intervenir offensivement dans tout l'espace géopolitique de l'ancienne URSS. Malgré les changements majeurs (fin du communisme, indépendance, etc.) qui s'y sont produits, la CEI et l'Europe de l'Est demeurent à l'intérieur de la sphère d'influence de la Russie, qui considérera comme un *casus belli* toute atteinte à ces intérêts essentiels dans ces zones et toute menace pesant sur les minorités russes.

Les armes nucléaires

La Russie se réserve le droit d'utiliser des armes nucléaires, même contre un Etat qui n'en dispose pas. Un des objectifs de cette doctrine, exprimé de multiples façons par différents ministres et responsables russes, c'est de garder les pays d'Europe de l'Est et de la CEI à l'extérieur de l'orbite de l'union ouest-européenne et de l'OTAN. Cette doctrine russe a provoqué l'indignation des pays concernés, qui envisagent une politique extérieure autonome et une intégration progressive dans la CEE et même dans les structures de défense européennes.

L'actuel gouvernement russe, tout en combattant les conservateurs à Moscou, a soutenu les forces réactionnaires dans les autres républiques de la CEI. Ces forces réactionnaires sont un amalgame hétérogène de militaires offusqués de la chute de l'empire et réprochant tout rapprochement de l'Occident, de politiciens locaux ayant perdu le pouvoir, d'adversaires des réformes économiques et de mercenaires divers.

En Géorgie, en Moldavie et ailleurs, ces forces réactionnaires, bien armées et particulièrement agressives, ont lancé des assauts violents contre ces républiques accusées d'être trop «indépendantistes». Le gouvernement d'Eltsine a soutenu — politiquement et militairement — ces forces, qui ont provoqué des conflits dévastateurs, déstabilisés les gouvernements en place et les ont forcés à assujettir de nouveau leurs politiques aux intérêts de Moscou. Si les relations d'interdépendance entre ces forces réactionnaires et le gouvernement russe sont très complexes, il est toutefois certain qu'ils partagent des intérêts communs, au détriment de la liberté des républiques et des peuples de la CEI.

Soulignons que les facteurs économiques et sociaux ne sauraient suffire dans l'évaluation des élections russes. La problématique des relations ethniques ainsi qu'une aspiration certaine à l'impérialisme en politique étrangère constituent des éléments essentiels à la compréhension de la situation politique en Russie. Ces dernières élections ne font que manifester plus explicitement des tendances qui iront en s'accroissant; les diverses forces politiques tentent déjà de se présenter à tour de rôle comme les véritables «représentants» des intérêts supérieurs de la Russie dans une surenchère à la légitimité nationale.

Des Mémoires écrémés et homogénéisés

II- Les explosions de Trudeau à l'époque de Meech mériteraient un gros éclat de rire si nous n'avions pas à vivre avec les conséquences

GÉRARD BERGERON

Politologue
Université du Québec

Tout autre était la question de Meech. De ce navrant échec de juin 1990 découlaient depuis deux ans une dégradation, peut-être irréversible, du processus constitutionnel en ce pays. Au moment de la conclusion, infiniment pénible, de l'accord, l'illustre retraité avait joué à plein le rôle d'un génie du mal en faisant vigoureusement appel à un fédéralisme imaginaire ultra-rigide. La conséquence en sera que la fédération canadienne, pas encore ingouvernable, deviendra désormais (tenez-vous bien) «inconstitutionnalisable»!

Au sens précis qu'on ne pourra pas y toucher pour la modifier substantiellement.

Il ne s'agit pas de telle ou telle clause, ou d'une matière contentieuse, etc., mais d'un monde de conclusion à l'unanimité dont le délai de ratification, également unanime, s'étend sur une durée de trois ans, alors que des changements électoraux sont toujours possibles chez quelques-uns des 11 gouvernements en cause. Conséquence: un seul ratificateur nouveau, qui n'était pas signataire de l'accord original, peut en bloquer l'existence (selon les belles prouesses de MM. Harper et Wells).

Du fait que M. Trudeau ne rappelle pas ces conditions particulièrement odieuses dans ses *Mémoires politiques*, y trouverions-nous l'indice indirect qu'après-coup, il ne serait pas tellement fier de son action proprement dévastatrice dans les circonstances?

En tout cas, ce n'est pas le rôle d'un *great old statesman* de conseiller passionnément le grippe d'une lourde et délicate machine constitutionnelle afin de préserver l'intégrité, présumée, de son principe d'intégration! S'il est des orthodoxies insupportables, ce sont bien celles qui, *a priori*, font fi des conséquences, quelles qu'elles soient. Et, «après moi le déluge!»

Je terminerai par une note un peu plus personnelle. M. Trudeau dont j'ai eu, parfois, l'occasion de dire des choses exceptionnelles, les mérites et certaines qualités, a une grande faiblesse; il est déjà passé à côté de certains éléments valables de la Révolution que «tranquille» on appela et qui n'allait pas à l'encontre d'un Canada viable — et même «fort» s'il y tient. A cette nouvelle phase du milieu des années 80, les Québécois passaient par une tentative de remise en place d'un nationalisme vieillissant, à la fois brouillon et trop à fleur de peau.

Rappelons-nous l'ambiance de ces années-là, celles qui virent — eh oui! — l'arrivée de deux nouveaux premiers ministres à Ottawa comme à Québec. Alors que les Québécois vivaient une bienfaisante décompression politico-constitutionnelle après toutes ces années de surdose du produit, l'en-deçà de la vie collective se marquait encore par l'irruption d'un ensemble de valeurs privées et même intimes envahissant les vies individuelles.

Du point de vue de la capitale fédérale, le temps paraissait propice à la régularisation de nos invraisemblables machinations constitutionnelles. Ce qui peut se dire qu'un quart de l'ensemble canadien, constituant justement une évidente «société distincte», devait à ce moment-là y trouver sa place naturelle avec tous les autres mis en cause, soit plus de 25 millions de citoyens canadiens. Tandis que l'absurdité de toute cette affaire, artificiellement gonflée à bloc, par qui l'on sait, ne vaudra pas les deux lignes d'un dictionnaire historique, lequel ne peut que mentionner, sans avoir à les expliquer, certains mystères politiques.

Les explosions de M. Trudeau à l'époque de Meech mériteraient un gros éclat de rire si nous n'avions pas à vivre avec les conséquences: la principale est que le boulet constitutionnel sera plus lourd à traîner que jamais. Pourtant, bien d'autres travaux de halage sollicitent, de façon fort impérieuse, nos gouvernants de tous les niveaux!

Quel diplomate étranger a dit à l'époque du sabordage de l'accord du lac Meech: «Le Canada est une solution à la recherche d'un problème»? Nous savons par qui, à une phase particulièrement cruciale et irrépétable, le problème constitutionnel canadien s'est si profondément enfoncé. Des mémoires politiques n'effaceront pas la simple mémoire de ce qui fut il y a pas si longtemps.

FIN

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'Information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (environnement), Louis-Guy L'Heureux, Jean-Pierre Legault, Caroline Montpetit, Bernard Morrier, Isabelle Paré, Diane Précourt, Laurent Soumis, Guy Taillefer; Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'Information culturelle: Michel Bélar (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (livres), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'Information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Claude Lévesque, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'Information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Sylviane Trépanier, Clément Trudel; à l'Information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (correspondant parlementaire à Ottawa), Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec), Serge Chapleau (cartooniste); à l'Information sportive: Yves d'Avignon, Denise Babin, Rachel Ducloux (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétariat à la rédaction). LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochfort (Ottawa). LA DIRECTION ARTISTIQUE: Lucie Lacava. LA PUBLICITÉ: Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Lise Bourgault, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Jean-Yves Gilbert, Johanne Guibeau, Jean-Yves Guilbert, Christiane Legault, Monique Verreault (publicitaires); Micheline Turgeon (commis); Michèle Bouchard (secrétariat). L'ADMINISTRATION: Henry Riedl (contrôleur), Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lucas, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Theriault (adjointe à l'administration). LE MARKETING ET LE SERVICE À LA CLIENTÈLE: Christiane Benjamin (directrice), Guy-Renaud Kirovac (directeur promotions et relations publiques), Johanne Brien (secrétariat), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc Ste-Marie (superviseur aux promotions des abonnements). LA PRODUCTION: Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johannes Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard DesCorrèges, Caroline DesRosières, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon (coordonnatrice), Christiane Vaillant. Les annonces classées et avis publics: Yves Williams (superviseur), Dominique Charbonnier, Marlene Côté, Sybil Laporte, Pierrette Rousseau-Micheline Rielland. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgeois (président). LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général), Raymond Guay (responsable du financement privé).

ANDREI STOICIU
Étudiant à la maîtrise en sciences politiques, UQAM

liticiens, mais se retrouvent par ailleurs chez une grande partie des personnalités de la vie publique russe. Un intellectuel, comme Valentin Raspoutine, romancier célèbre, soutient que la Russie est guettée par le cosmopolitisme et que le rassemblement des anciennes républiques de l'URSS et de tous les peuples slaves — y compris donc les Polonais, les Bulgares, etc., — au sein d'une nouvelle union, ne saurait tarder.

Ces discours est très caractéristique d'une certaine intelligentsia slavophile mais il ne faut pas non plus sous-estimer l'étendue des aptitudes à la xénophobie et à l'impérialisme des citoyens russes ordinaires. Éduquée et formée dans une mentalité qui les présentait comme le «peuple libérateur» (des pays de l'Est, de l'Ukraine, des pays baltes), ou comme le «peuple civilisateur» (dans les républiques du Caucase, d'Asie Centrale...), une bonne partie de la population russe éprouvait aussi beaucoup de fierté à l'idée d'être une grande puissance.

Le démantèlement inattendu de l'URSS, accompagné de la perte de certains privilèges excessifs que les Russes possédaient (et ils trouvaient cela naturel) dans les autres républiques de l'Union, les mouvements d'indépendan-

ce des autres peuples qu'ils avaient appris à considérer comme des frères soviétiques (tout en les méprisant souvent) ont créé dans l'esprit de nombreux Russes — et même dans celui des réformistes — un sentiment de rancune doublé d'une certaine animosité.

Le sort des minorités russes

Le sort des minorités russes (estimées à plus de 25 millions) vivant dans les autres républiques de la CEI contribue à accroître les tensions ethniques. Ces minorités ne veulent pas perdre leurs privilèges et refusent de se plier même à des changements mineurs. En Moldavie par exemple, à peine 10% des Russes qui y vivent ont des connaissances élémentaires de la langue officielle, le roumain, qui est parlé par la quasi-totalité du reste de la population. Malgré les programmes d'éducation graduelle, étendus sur cinq ans et subventionnés par le gouvernement moldave, la minorité russe — environ 12% de la population de la république — refuse de s'habituer à la perte de son statut prépondérant.

Toutefois, il serait naïf de considérer que ces opinions et ces attitudes impérialistes sont seulement le lot de citoyens déçus ou de politiciens extré-

Un conflit de légitimité

Après une brève lueur d'espoir démocratique en Haïti, le pays exhale aujourd'hui l'odeur de cadavres de milliers d'innocents

JACKY DAHOMAY

Agrégé de philosophie
Professeur

Lycée de Pointe-à-Pitre, Guadeloupe

Après une brève lueur d'espoir démocratique, suivant des décennies de dictature, Haïti exhale aujourd'hui l'odeur de cadavres de milliers d'innocents. À la face de l'opinion internationale, ceux qui exercent le pouvoir des armes en Haïti prouvent qu'ils n'entendent que le langage de la force. Il est clair que les militaires-macoutes et leurs «attachés», les forces duvaliéristes, tuent et violent les droits fondamentaux du peuple comme ceux de la personne humaine.

Si les premiers responsables en sont les auteurs du coup d'État, appuyés par la CIA, le problème principal est l'opposition de la bourgeoisie et de la classe politique à l'idée d'une légitimité populaire en Haïti.

En effet, si le président a été élu avec la majorité des voix, et si l'on veut bien lui concéder une certaine légalité, la légitimité de l'exercice de son pouvoir lui est enlevée. Dans la pratique, on est prêt à l'accepter comme président à l'extérieur du pays, ou encore on exige de lui qu'il nomme un premier ministre mais dont le gouvernement réel est réduit au minimum. La seule condition de fonctionnement admise serait la cooptation de nombreux duvaliéristes dans ce gouvernement. D'où vient donc cet entêtement à annuler la volonté générale exprimée par le vote en faveur d'Aristide?

C'est qu'en Haïti, une minorité de la population est traditionnellement attachée à une forme de légitimation de l'autorité politique, fondée essentiellement sur la domination de la force. Certains représentants de la classe dominante n'hésitent pas d'ailleurs à user de ruses légales contre la légitimité d'Aristide quand ce n'est pas de la force crue et nue.

Le problème politique principal n'est donc pas un conflit de légalité, mais un conflit de légitimité.

Or, précisément, parce que, pour la minorité de privilégiés, le pouvoir ne se fonde que sur la force et ne peut avoir une assise populaire légitime, il doit sans cesse donner à voir la mort comme seul maître absolu et fondement véritable de la vie politique. Quelle est l'essence du macoutisme, si ce n'est le déni systématique de tout droit? Comment expliquer autrement l'horreur de la pratique des «attachés» obligeant parfois des fils, mitrailleuse contre la tempe, à coucher avec leur mère? N'est-ce pas de la sorte affirmer que le pouvoir est au-dessus de toute loi et même de la loi fondamentale, qu'est la prohibition de l'inceste?

Une situation profondément révolutionnaire

Dès lors, la situation haïtienne est profondément révolutionnaire, parce qu'elle pose le problème du fondement sur lequel tous les Haïtiens peuvent vivre ensemble démocratiquement et organiser le développement du pays. Si, dans les démocraties occidentales, la légitimité du pouvoir n'est pas remise en cause malgré les divisions politiques ou idéologiques, tel n'est pas le cas en Haïti où la légitimité populaire exprimée par près de 70% de la population n'est pas reconnue par la minorité disposant de la force des armes, donc du monopole de la violence.

Toute la stratégie de l'ONU à travers le médiateur Dante Caputo, semble revenir à s'enfermer dans une pseudo-légalité. Comment rendre compte autrement de son impuissance à aider vraiment au rétablissement de la démocratie en Haïti depuis maintenant deux ans? Avoir imposé à Aristide de négocier avec ses bourreaux, avec ceux qui ont violé la constitution, qui s'enrichissent de la contrebande et du trafic de la drogue, qui tuent, pillent, assassinent, est difficilement admissible même dans le cadre d'une tactique efficace.

La négociation avec le bourreau, Raoul Cédras, n'aboutit pas à affaiblir la légitimité du président, en permettant à Cédras de ne plus apparaître comme hors-la-loi? D'où son

triomphe, momentanément nous l'espérons, car sa roublardise avérée ne saurait indéfiniment défier la communauté internationale. Les Américains ne semblent donc pas comprendre que non seulement leur propre démocratie devient plus fragile, mais qu'il y a de leurs propres intérêts économiques à aider réellement à la restauration de la démocratie.

La faiblesse du camp aristidien

D'un autre côté, il faut bien reconnaître que la situation actuelle en Haïti est également due, pour une part, à la faiblesse du camp aristidien. Le moins qu'on puisse dire, c'est que le président légitime n'a pas toujours été à la hauteur d'une situation particulièrement grave. Cela s'explique: Jean-Bertrand Aristide n'a pas été élu pour ses convictions religieuses mais essentiellement parce qu'il était le seul parmi les candidats à représenter aux yeux du peuple une garantie morale contre le duvaliérisme. Sa légitimité est donc laïque et populaire. Mais c'est un prêtre peu au fait des subtilités de la politique. Sans doute sa philosophie politique ne lui a pas permis d'être à la hauteur de la situation. Ne disposant d'aucun parti politique structuré, il n'a pas pu organiser à l'intérieur comme à l'extérieur, une véritable lutte de résistance populaire. Sa plus grande erreur est de s'être laissé enfermer dans la stratégie américaine.

Quelles que soient les faiblesses du président Aristide et de ses conseillers, il est du devoir de tout démocrate d'œuvrer, non au «retour de Titid», (formule magique s'il en est), mais au rétablissement de Jean-Bertrand Aristide dans ses fonctions présidentielles. Toute autre voie est celle du dilatoire qui fait le jeu des putschistes et assassine la démocratie. Le peuple haïtien demande l'intervention qui n'est pas une occupation et donc doit s'accomplir selon le droit. Souhaitons qu'Aristide cesse de tergiverser car la démoralisation gagne le peuple haïtien à l'intérieur comme dans la diaspora.

ACTUALITÉS

QUÉBEC Pas de grandes manoeuvres constitutionnelles, dit Johnson

SUITE DE LA PAGE 1

pour l'ensemble de la population montréalaise», mais aussi «une parfaite illustration de la capacité du milieu montréalais à faire entendre sa voix lorsqu'il est uni autour d'un même objectif».

De son côté, Florian Brissette, directeur général de l'Hôtel-Dieu, a affirmé que cette décision permettrait à sa vénérable institution de «continuer à rayonner comme elle l'a fait dans le passé».

Le nouveau premier ministre n'avait par ailleurs pas d'autres nouvelles importantes à annoncer. Toutefois, en réponse aux questions des reporters, il a précisé les points suivants:

■ il n'y aura pas de grandes manoeuvres constitutionnelles ni des réaménagements globaux au cours des prochains mois, uniquement la recherche de solutions concrètes à des problèmes de chevauchements et de partage des ressources à bon escient. Des discussions sont d'ailleurs en cours avec le premier ministre Jean Chrétien et le ministre Marcel Massé;

■ il est normal que des députés soient déçus de ne pas accéder au cabinet et d'ex-ministres d'être retournés sur les banquettes arrière. Mais il y a la pour lui une question d'équilibre et de symétrie à sauvegarder. Il s'entre-

tiendra avec eux, en particulier les quatre de la région de Québec qui ont boudé la prestation de serment du nouveau conseil des ministres;

■ résolu à mettre en branle le plan de relance et à créer des emplois dans les plus brefs délais, le conseil des ministres tiendra une réunion plénière d'une journée, mercredi prochain, pour mettre au point les priorités et projets à démarrer rapidement, surtout dans les régions.

M. Johnson conteste par ailleurs qu'il n'ait plus aucune légitimité et qu'il doive dès maintenant déclencher des élections générales, ainsi que l'opposition le réclame avec insistance. Le gouvernement a été légitimement élu et constitué, rétorque-t-il, et il n'a pas terminé son mandat. Quant à lui, selon la tradition, il est devenu chef du PLQ à la suite d'une «course» à la direction, et premier ministre au terme d'un processus légitime.

Le premier ministre n'était pas en mesure de donner des détails quant aux regroupements et fusions de ministères, annoncés mardi. Il estime de façon générale que la réduction de 25% à 30% de l'administration entraînera des économies de l'ordre de 30 à 35 millions\$ récurrents. Il pense surtout à la disparition ou au transfert de plusieurs sous-ministres et de leurs adjoints. M. Johnson a procédé hier à plusieurs nominations, dont les suivantes. M. Michel Roy, sous-ministre des Communications, est

nommé délégué du Québec à Chicago. M. Renaud Caron, qui était sous-ministre des Affaires internationales, passe au ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie, dont Mme Johanne Bergeron devient sous-ministre associée. Du Secrétariat à la Capitale, M. Jacques Demers devient secrétaire adjoint aux Affaires régionales. Jusqu'ici sous-ministre à l'Industrie et Commerce, M. Ghislain Leblond est nommé directeur de la Mission gouvernementale auprès de l'ENAP. M. André Magny, qui était sous-ministre adjoint au MLCP, devient PDG de la CSST.

Le premier ministre s'est aussi empressé d'annoncer la composition de son cabinet personnel, qui regroupe des membres de l'ancien cabinet de M. Bourassa et du sien. Ainsi, M. John Parisella reste chef de cabinet du premier ministre, du moins le temps d'assurer la transition. M. Jocelin Dumas, qui était chef de cabinet du Trésor, devient chef de cabinet adjoint du chef du gouvernement. M. Dumas est un ancien journaliste au quotidien LE DEVOIR.

Les autres membres du cabinet Johnson sont les suivants: MM. Pietro Perrino, conseiller spécial, Richard Décarie, directeur à la députation, Claude Lemieux, directeur des relations parlementaires et conseiller économique, Jean-Louis Dufresne, conseiller exécutif, Martin

Geoffroy, attaché de presse.

M. Johnson a refusé par ailleurs de commencer à expliquer pourquoi il a choisi tel ministre plutôt que tel autre, sauf pour dire qu'il a tenté de nommer la meilleure personne au meilleur poste, compte tenu de son intégrité, de sa compétence et de sa solidarité. A cet égard, il salue la solidarité de son collègue Sam Elkas, rétrogradé député, et il se réjouit qu'il soit à nouveau candidat libéral.

Quant aux dossiers énergétiques en cours, ils ne sont pas remis en question, tant ceux de la Baie James que de la Côte-Nord.

Ticket modérateur ou orienteur? Ce n'est pas là son objectif, indique M. Johnson, qui cherche plutôt des formules et moyens pour que les services universels en matière de santé puissent continuer à être donnés aux meilleurs coûts qui soient. Il souligne à cet égard les discussions en cours avec les centrales syndicales quant aux gains de productivité des fonctionnaires et assimilés.

Avec humour, le premier ministre a fait s'esclaffer toute la tribu journalistique en lançant au confrère Eric Tétreault, de NTR, qui l'interrogeait: «Je vous arrête...» Allusion à l'incident survenu le 14 décembre, alors que la police de Québec a mis sous arrêts le journaliste qui suivait une manifestation de syndiqués contre le nouveau chef du PLQ.

RYAN

Une question d'intégrité

SUITE DE LA PAGE 1

quelque temps. Selon nos sources, le ministre des Affaires municipales s'est même ouvert, avant Noël, sur la ventilation exacte du programme fédéral.

Ainsi, du 1,5 milliard du programme fédéral, 800 millions seraient consacrés à la réfection d'infrastructures proprement dites (routes, aqueducs, etc.); 350 millions iraient à la construction d'équipements dits structurants; 300 millions favoriseraient les grands projets municipaux dans les centres urbains (c'est à ce poste budgétaire qu'on a puisé les sommes pour annoncer la mise en chantier du futur Centre des congrès de Québec); 75 millions doivent mousser des projets liés à l'innovation technologique; enfin, 50 millions iront à la revitalisation des villages en région.

Le cabinet du ministre Ryan explique que l'entente avec le fédéral n'est pas signée et que, jusqu'à preuve du contraire, le dossier relève toujours de la responsabilité du ministère des Finances à Québec qui doit jauger avec Ottawa certains paramètres financiers du programme.

On admet toutefois que la gestion ultime du programme fait l'objet de discussions entre ministres et que M. Ryan a commencé à déblayer le terrain avec les unions municipales (UMQ, UMRCQ): la Table Québec-Municipalités s'est réunie en novembre dernier.

La responsabilité de la gestion politique des 320 millions prévus au plan de relance du ministre Gérard Tremblay et destinés à alimenter les fonds de développement régionaux est une question délicate.

Normalement, cette responsabilité devrait être celle du ministre de l'Agriculture et responsable du Développement régional, Yvon Picotte. Les stratèges libéraux savent que le Parti libéral a besoin de ses qualités de leader populaire pour espérer faire des gains en région à l'élection générale.

Toutefois, et ce n'est un secret pour personne, les relations entre Daniel Johnson et Yvon Picotte ne sont pas particulièrement bonnes (M. Picotte a cherché, en vain, à mettre des bâtons dans les roues de M. Johnson dans sa «course» à la succession de Robert Bourassa), alors que M. Ryan a l'entière confiance du premier ministre.

Selon nos informations, Claude Ryan a aussi commencé à discuter de ce dossier avec les responsables des unions municipales. En bout de ligne ce serait lui et le cabinet du premier ministre qui prendront les décisions.

Le choix de Daniel Johnson de confier la responsabilité de ces dossiers à Claude Ryan ne se fait pas sans raisons.

Premièrement, l'intégrité de M. Ryan est difficilement attaquant. Cette qualité, au moment où la sensibilité des électeurs sur les questions de «patronage» est à fleur de peau, met le gouvernement à l'abri de bien des critiques ou, à tout le moins, leur donneront moins de prise.

En second lieu, Ottawa pourrait être gêné de contrecarrer les plans du ministre le plus fédéraliste du gouvernement québécois. Cependant, Québec ne verrait pas nécessairement d'un mauvais œil le déclenchement d'une petite guerre avec le fédéral sur cette question si des divergences devaient apparaître entre Ottawa et Québec sur certains aspects du programme de réfection des infrastructures.

Troisièmement, malgré le gâchis politique entraîné par la loi 145, gâchis auquel il a lui-même contribué et qui a provoqué une grogne bien sentie chez les élus municipaux, le ministre des Affaires municipales entretient toujours de bonnes relations avec les élus locaux. Il reste le mieux placé pour recoller les pots cassés. En fait, si les libéraux veulent, ne serait-ce qu'espérer, remporter la prochaine élection, ils doivent s'assurer qu'ils pourront faire élire des députés ailleurs que sur l'île de Montréal, et l'exercice passe par la réconciliation, la plus complète possible, avec le monde municipal.

Il faut dire que les élus locaux sont généralement des gens pratiques qui savent très bien de quel côté leur pain est beurré. Il suffit de se rappeler les appuis-surprises qu'a reçus Jean Chrétien pendant la dernière campagne électorale.

Du reste, le monde municipal a fort bien accueilli la confirmation de M. Ryan à titre de ministre des Affaires municipales. C'est du moins le sentiment exprimé à l'UMQ, à Montréal et à Laval où l'on estime que le travail de «correction» entrepris par le ministre est à ce point avancé qu'un changement de titulaire aurait signifié un manque d'intérêt du gouvernement pour le règlement de ces questions. Certaines pièces législatives sont attendues au printemps.

Rappelons tout de même que dans la foulée de ce transfert de factures vers les municipalités, certaines villes ont été contraintes, pour garnir leurs coffres, d'appliquer les remèdes amers (la surtaxe) prévus par la loi avec les résultats que l'on sait à Montréal, la révolte de certains groupes de contribuables a pratiquement tourné à l'émeute.

Bien qu'il ait perdu les responsabilités de la Sécurité publique et de la loi 101, Claude Ryan conserve tout son ascendant sur le conseil des ministres. Il reste l'alter ego de Daniel Johnson et le travail qu'il doit accomplir d'ici le déclenchement des élections est capital pour le gouvernement et le Parti libéral.



«Nous sommes en rodage», dit, les traits tirés, le directeur du Bureau de l'état civil à Montréal.

PHOTO JACQUES GRENIER

DIRECTION De nouveaux effectifs la semaine prochaine

SUITE DE LA PAGE 1

«Demande de service», qui permet de déclarer une naissance, un mariage ou un décès, et de recevoir par la poste le certificat confirmant le fait. Ou qui permet d'obtenir une copie d'un acte de naissance, de mariage ou de décès antérieur au 1er janvier 1994.

Mais il semble que de nombreux citoyens ne soient pas au courant qu'on puisse trouver ce formulaire ailleurs qu'au bureau gouvernemental.

«A cause des coupures du budget, nous n'avons pas pu mener de grandes campagnes d'information en achetant des placards publicitaires dans les médias, nous confions des fonctionnaires du ministère de la Justice à Québec. Nous avons informé le public par des communiqués aux médias».

Pour aggraver le problème, depuis l'ouverture des bureaux au lendemain du Jour de l'An, il est presque impossible de rejoindre un interlocuteur en appelant aux numéros de téléphone officiels de la Direction de l'état civil. La centrale téléphonique, située à Québec, a reçu 3600 appels dans la seule journée de mardi.

Guy Lavigne a déclaré hier au DEVOIR qu'il entend doubler le personnel assigné au téléphone d'ici la semaine prochaine.

À la direction montréalaise de l'état civil à Montréal hier et avant-hier, de nombreux citoyens pestaient contre le nouveau système. Certains ont attendu près d'une heure trente avant d'obtenir réponse à leur demande. On se plaint de ne pas comprendre la procédure exacte. Une dame de Pierrefonds était venue pour rien: «On m'a mal expliqué au téléphone, finalement je n'avais pas à venir ici».

Mais la plupart des citoyens constatent surtout qu'il était plus simple auparavant de se procurer un papier légal au presbytère ou à la mairie.

Il n'est pourtant plus possible de revenir en arrière. Avec la réforme du Code civil, les presbytères n'ont plus le droit de fournir les enregistrements officiels. Tout est rapatrié à la Direction de l'état civil, qui fournit maintenant une petite carte bleue que tous les Québécois auront à connaître, un

certificat de naissance qui s'apparente fort à une carte d'identité nationale.

Dans les vouées du sixième étage du 2050 de Bleury, on trouve des milliers de registres poussiéreux, provenant des différents Palais de justice de tout l'Ouest du Québec, que le ministère veut maintenant placer sur support informatique.

«Quand quelqu'un nous demande un certificat de naissance, explique Guy Lavigne, il faut fouiller dans tous les anciens registres pour vérifier l'information. Avec le temps, tous les registres seront informatisés. Mais pour le moment, on souffre pour un travail qui n'a pas été fait depuis 25 ans, car les autres provinces se sont déjà informatisées».

Les deux bureaux emploient actuellement 300 personnes, à raison de deux heures par jour, pour tenter de répondre à la demande du public, tout en informatisant les données des anciens registres.

Guy Lavigne explique que l'encombrement actuel est temporaire à cause d'un ensemble de facteurs: d'abord les bureaux d'enregistrement étaient fermés au public pendant les Fêtes.

Puis, les citoyens n'ont pas obtenu toutes les informations nécessaires — on peut, par exemple, aller chercher le formulaire dans un endroit plus près de chez soi, et compléter la demande par la poste si on a les documents appropriés (par exemple le certificat de «naissance vivante» fourni par l'hôpital).

«Janvier est aussi une période traditionnellement achalandée, puisque que plusieurs personnes partent en voyage et ont besoin de leur certificat de naissance», ajoute-t-il.

Et on doit également vivre avec un retard accumulé dans le cas des naissances. L'ancienne loi permettait aux parents d'enregistrer la naissance de l'enfant 4 mois après l'heureux événement. La nouvelle loi les oblige à compléter cette formalité à l'intérieur de 30 jours. Des parents d'enfants nés en novembre, en octobre même, se précipitent actuellement pour compléter l'enregistrement d'ici la fin janvier.

«Nous sommes en rodage», conclut Guy Lavigne, les traits tirés, qui convient que l'actuelle période de coupures budgétaires au gouvernement complique le tableau...

VERTU

«Vous n'avez encore rien vu»

SUITE DE LA PAGE 1

Louis Plamondon, tout aussi pragmatique, qui racontait que le Reform est le parti de l'avenir au Canada anglais, un parti avec lequel on est aussi bien de s'entendre tout de suite parce que c'est avec lui que la souveraineté du Québec pourrait éventuellement être négociée.

Mais attention: une crêpe ne fait pas un repas aux termes du Guide alimentaire canadien, non plus qu'un petit-déjeuner, si amical soit-il, ne fait un pays. «C'est comme au Super Bowl, racontait le whip du Bloc, Gilles Dupeppe. Les joueurs des deux équipes fraternisent au banquet d'avant-match. Mais quand ils se retrouvent sur le terrain...»

La lutte promet d'ailleurs d'être rude. Deux députés seulement séparent les deux formations, et Preston Manning, en point de presse, n'a pas écarté la possibilité de profiter de ce que ses «amis» seront tôt ou tard occupés à épauler les péquistes pour tenter de gagner quelques verges en Chambre.

Entre-temps, s'il n'est pas question de coalition, il existe des terrains possibles d'entente. Le déficit et la dette, par exemple, ont tour à tour rappelé MM. Bouchard et Manning, qui ne nient cependant pas leurs recettes de réduction situées aux antipodes. De même, a ajouté le chef du Reform, s'entend-on sur «l'opportunité pour la Chambre de se conduire d'une manière plus digne et plus civilisée». Partenaires dans la vertu, en somme...

A l'opposé, il y a la sempiternelle «question nationale» et «nous avons situé en particulier le déjeuner dans l'optique d'expliquer au Reform qu'il y a un Bloc à Ottawa parce qu'il y a au Québec un projet souverainiste, que nous allons le défendre et tenter de l'expliquer au Canada anglais», a rappelé Lucien Bouchard pour la centième fois, mais peut-être pour la première de vive voix à ses collègues de l'Ouest.

«Et vous n'avez encore rien vu», devait-il ajouter plus tard en journée, précisant que les siens ne limiteront pas leur mission à Ottawa, mais sillonneront le pays d'un bout à l'autre au cours des prochains mois.

Preston Manning, lui, est revenu à la charge avec son «nouveau fédéralisme» dont il espère qu'il sera offert comme alternative aux Québécois lors d'un éventuel référendum. Entre bloquistes et réformistes, les ponts sont d'ailleurs coupés à la hauteur des rapides constitutionnels: «Sur cette question, nous sommes très éloignés, et nous devons nous battre pour gagner l'adhésion des Canadiens et des Québécois. On ne pourra pas se réconcilier là-dessus», a-t-il convenu.

Quant à savoir s'il considère le Bloc comme un allié ou un adversaire, M. Manning a simplement déclaré qu'il n'y a pas de réponse simple à cette question. Comme quoi, au Canada, tout devient rapidement compliqué.

Chose certaine, entre Bloc et Reform, il faudra beaucoup d'imagination pour s'entendre. Hier, on avait distribué stratégiquement les places aux tables afin d'éviter que les unilingues de part et d'autre ne soient contraints à un dialogue de sourds. Chacun portait son petit carton d'identification, et il fallait en voir bricoler sur leur napperon une carte géographique afin que leur interlocuteur puisse situer leur circonscription.

Même Preston Manning s'est senti obligé d'expliquer, dans son discours, que la Colombie-Britannique est «la province la plus à l'ouest» et «très loin d'Ottawa».

Comme illustration d'un fossé entre deux solitudes, on pourrait difficilement imaginer mieux.

Plus de doubles salaires aux ex-députés

Ottawa (PC) — Le gouvernement libéral de Jean Chrétien souhaite mettre fin dès la prochaine session aux «doubles salaires» versés aux ex-députés, et fixer un âge minimum pour le versement de leurs prestations de retraite, selon certaines sources.

Dans le Discours du trône qui doit être lu mardi prochain, le gouvernement libéral devrait répondre aux attentes soulevées par les électeurs lors de la campagne électorale de l'automne dernier concernant l'intégrité et les réformes parlementaires, a indiqué hier un haut responsable du bureau du premier ministre.

Les lucratives prestations de retraite des députés, versées à leur départ après six ans de services — peu importe leur âge —, sont devenues pendant la campagne électorale le symbole même des excès du gouvernement à l'égard de ses membres.

Le système des «doubles salaires», un autre irritant au sein de l'opinion publique, permet à un ex-député de recevoir un salaire du gouvernement pour un emploi obtenu de l'Etat par la suite, alors même qu'il reçoit ses prestations de retraite de député.

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS (514) 985-3344
ANNONCES CLASSÉES (514) 985-3344
PUBLICITÉ (514) 985-3399
NUMÉRO SANS FRAIS 1-800-363-0305

* Extérieur (sans frais) *

1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTREAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355